25¢

COURRIER SUD

AUG 12 1976

volume 4
no 17 LANGUAGES
vendredi 6 aout 1976

207 ouest, Queen's Quay
Toronto, Ontario
362-1143

Sommaire

éditorial p.4
c'est à voir p.5
on a lus pour vous p.7
bricolage et artisanat p.10
quoi de neuf à Harbourfront? p.12
mots croisés p.12

"LA MAISON" change de pied-à-terre

Ci-dessus, LA MAISON, centre francophone de Toronto, ou du moins telle qu'on pouvait la voir au 62-64 est, rue Charles.

Eh oui! Après de longues délibérations avec les autorités de Harbourfront, un accord a été conclu et LA MAISON sera maintenant au 235 ouest, Queen's Quay. Qui dit mieux? (Pour plus de détails, voir p.9)

Le conflit entre générations? Ca alors!

La Fin du Ministre?

M. Otto LANG

L'utilisation du francais dans les communications sol-air-sol précipitera la fin de la carrière politique du ministre fédéral des transports, monsieur Otto Lang.

C'est tout au moins l'avis de l'ancien Premier Ministre canadien, monsieur John Diefenbaker.

Selon l'ancien Premier Ministre canadien, monsieur Lang a déjà réussi à s'enferrer lui-même dans ses actions.

Malgré les critiques émises à son égard, les responsabilités ministérielles de monsieur Lang semblent accroître.

Rien ne semble indiquer toutefois qu'il sera touché par le remaniement du cabinet fédéral cet été.

Allo, les collaborateurs! . . .

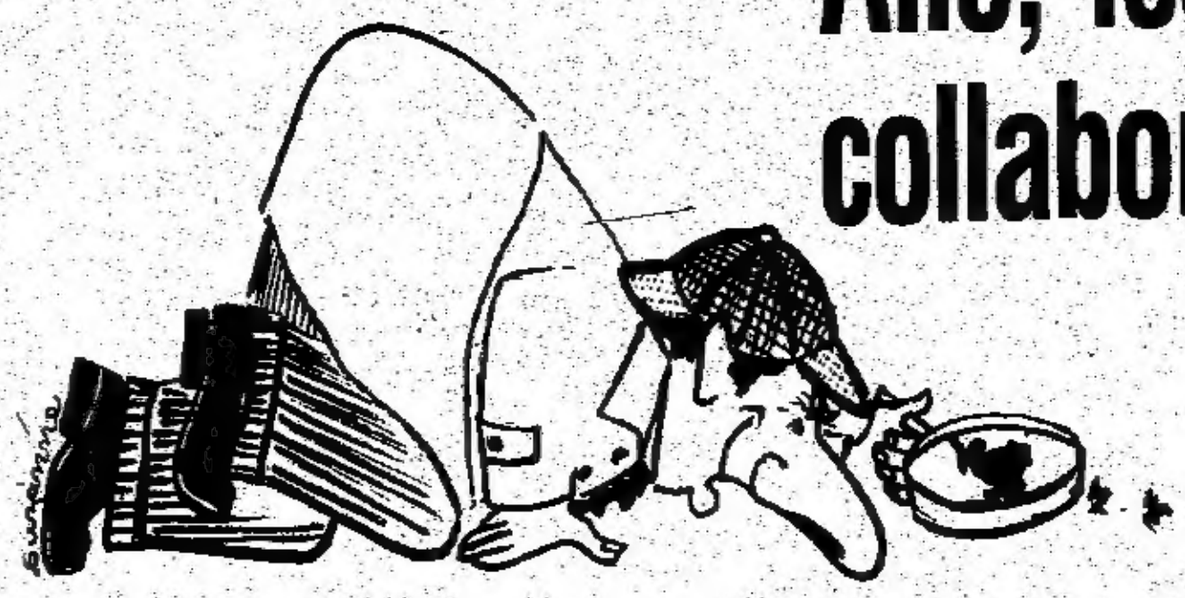

Chers(es) amis(es),

Courrier-Sud désire monter une équipe de collaborateurs(trices) réguliers(ères) qui nous renseigneront sur les activités régionales du sud Ontario ou encore qui nous donneront leur point de vue sur divers sujets en écrivant des chroniques régulières.

Quant aux nouvelles régionales nous aimerions les renseignements suivants:
1) Activités prevues date, heure, endroit.
2) Activités passees; court compte-rendu avec photos en noir et blanc, potins. N'oubliez pas d'identifier les personnes sur la photo. Il faudrait poster tout bulletin de nouvelles avant le vendredi matin.

Pouvons-nous compter sur votre aide de facon régulière? Si oui, pourriez-vous nous faire parvenir une photo de vous puisque nous aimerions inclure sur la page régionale les photos de nos correspondants.

Si vous êtes incapables de collaborer de façon régulière, pourriez-vous le suggérer à des amis? C'est en recevant des nouvelles de chacun d'entre vous ainsi que des chroniques écrites par des gens de la région que Courrier-Sud deviendra une hebdo unique, original et intéressant.

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
courrier de 2 ième classe
enregistrement no 3197

Avis Public

Ottawa, le 14 juillet 1976

STATIONS REEMETTRICES DE RADIO PRIVEES DE FAIBLE PUISSANCE DANS LES REGIONS ELOIGNEES

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié, le 13 juillet 1976, un avis public concernant les stations réémettrices de radio privées de faible puissance dans les régions éloignées.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de l'avis public ci-haut mentionné aux endroits suivants: les bureau du CRTC à Ottawa, les bureaux régionaux du CRTC à Montréal (Qué.) et à Victoria (C.-B.).

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

MELCO ELECTRIQUE Merril Blais, prop.
SERVICE COMMERCIAL, INDUSTRIEL, PRIVE
20 Meadowacres, Agincourt, Ont. M1T 1B1
METRO lic.: E - 1013 Tél: (416)496-1000

ENLEVEMENT: crime populaire

La jeune Signy Eaton, 14 ans, fille de John Craig Eaton, président du conseil d'administration de la société Eaton's du Canada, était sur le point d'être enlevée à son foyer dans la matinée du 15 juin lorsque la police survint à la suite d'un appel des voisins.

Si l'enlèvement est devenu passablement commun ces dernières années, en 1934, le kidnapping du brasseur millionnaire John S. Labatt de London (Ont.) fut une manchette nationale.

Il s'agissait du premier enlèvement connu avec exigence d'une rançon considérable. Ce fut aussi un échec lamentable du point de vue des ravisseurs. Le dirigeant de la brasserie fut enlevé à la pointe du revolver dans sa voiture sur une route de campagne du Sud-Ouest ontarien et conduit jusque dans la région de Muskoka où on le garda enchaîné à un lit dans un chalet durant trois jours.

Une note signée "Three-Fingered Abe" (Abraham-les-trois-doigts) exigeant une rançon de $150,000 fut reçue par la famille Labatt qui dut aussi s'installer dans un hôtel de Toronto pour attendre la suite des événements.

Deux des criminels se présentèrent à l'hôtel torontois où les attendaient la police et les journalistes, cachés derrière les plantes du hall principal. L'un des deux bandits courut à sa voiture et partit sur-le-champ vers la frontière américaine.

L'autre dut prendre l'autobus pour rentrer au chalet. Les deux autres ravisseurs, pris de panique, volèrent un autre véhicule et emmenèrent la victime à Toronto. Labatt fut déposé en ville et muni d'un dollar pour payer son taxi. Les hommes ne retirèrent qu'un déficit net de $502 de l'aventure.

Après un an d'enquête, la police n'avait retrouvé qu'un preneur aux livres de Cincinnati, David Meisner, et un autre individu de la même ville américaine, du nom évocateur de "Piccolo" Pete Murray. Eventuellement, tous deux furent relâchés faute de preuves.

Michael McCardell, identifié par un codétenu d'une prison de l'Indiana comme étant "Three-Fringered Abe" vendit la mèche en donnant à la police les noms de Jack Bannon, qui dénonça McCardell, Russel Knowles et Albert Pegram, de Détroit.

Après un procès au cours duquel le témoignage de la victime fut plus d'une fois contradictoire, Knowles et Bannon écopèrent de 15 ans de pénitencier chacun et McCardell, grâce à son témoignage pour la Couronne, s'en tira avec 12 ans. Pegram, évadé dans la voiture des ravisseurs, ne fut jamais pris.

En 1927, les frères Sid et Moe Matheson, brasseurs de Windsor, furent détenus quelques jours et une rançon de $30,000 fut versée.

En 1931, pour la même somme, on libéra Charles Burns, président de la brasserie Carling à London.

suite p.3

Mel Lastman, maire de North York et sa femme, Marilyn.

C'EST PAS UN CADEAU

par Kenneth McDonald

Un pas nécessaire

Les cris d'indignation qui ont suivi les changements proposés à la Loi sur l'assurance-chômage mettent l'accent sur l'éternel problème de notre pays: comment maintenir l'unité du pays lorsqu'il se compose de cinq régions économiques distinctes?

• • •

Au Canada, une grande partie du travail est saisonnier en raison du climat. Les firmes ayant des gammes de produits peu nombreuses – tout particulièrement les plus petites firmes – sont les plus sévèrement touchées. Elles dépendent sur le mouvement de travailleurs entre deux emplois pour rétablir l'équilibre entre leurs propres hauts et bas. Par exemple, un distributeur local de mazout, qui a besoin de chauffeurs supplémentaires pendant les mois de pointe d'hiver, pourrait employer des travailleurs de la construction qui cherchent un emploi.

• • •

La loi de 1971 a augmenté les prestations à deux tiers des gains pendant un maximum de 51 semaines, après des périodes de qualification bien plus courtes. Pour ceux qui gagnaient disons $150 par semaine, il était beaucoup moins intéressant de prendre un emploi hors saison étant donné que l'assurance-chômage leur payait $100 de toutes façons. Cela représentait un encouragement pour les femmes mariées et les jeunes qui, auparavant, n'avaient pas cherché de travail, à se joindre à la force ouvrière afin de se qualifier pour des prestations.

• • •

Un transfert du pouvoir d'achat sur une telle échelle a détourné l'effort des entreprises vers des entreprises de détail dans les régions qui reçoivent des paiements d'assurance-chômage. Les statistiques de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante révèlent qu'environ 60 pour cent des petites entreprises du Canada atlantique sont des détaillants, comparé à 35-40 pour cent ailleurs.

• • •

Cela représente un sérieux avertissement pour les régions concernées. Elles ne peuvent pas baser leur avenir sur la réception de paiements de transfert croissants provenant des autres régions du pays à un moment où l'économie fait face à une croissance ralentie. Il faut rechercher de nouvelles alternatives d'autarcie régionale, de production alimentaire et d'entreprises productrice de richesses. Les changements dans l'assurance-chômage, aussi douloureux qu'ils soient pour ceux concernés, sont un pas nécessaire dans la bonne direction.

FOURNIER REALTY LTD.
Membre de la Chambre des Agents Immobiliers de Toronto
John Fournier
Maisons • Hypothèques • Terrains
Etabli depuis 1953
2094 Weston Road, Weston
POUR ACHAT OU VENTE
Contactez M. John Fournier
762-4466 248-2115

ROTFARB & WINER
EXPERTS – COMPTABLES
27 PRINCE ARTHUR AVENUE, TORONTO
TEL : 961 – 7773 – METRO : ST-GEORGE

**Ne gaspillez pas l'eau chaude
Economisez l'énergie...
Economisez votre argent**

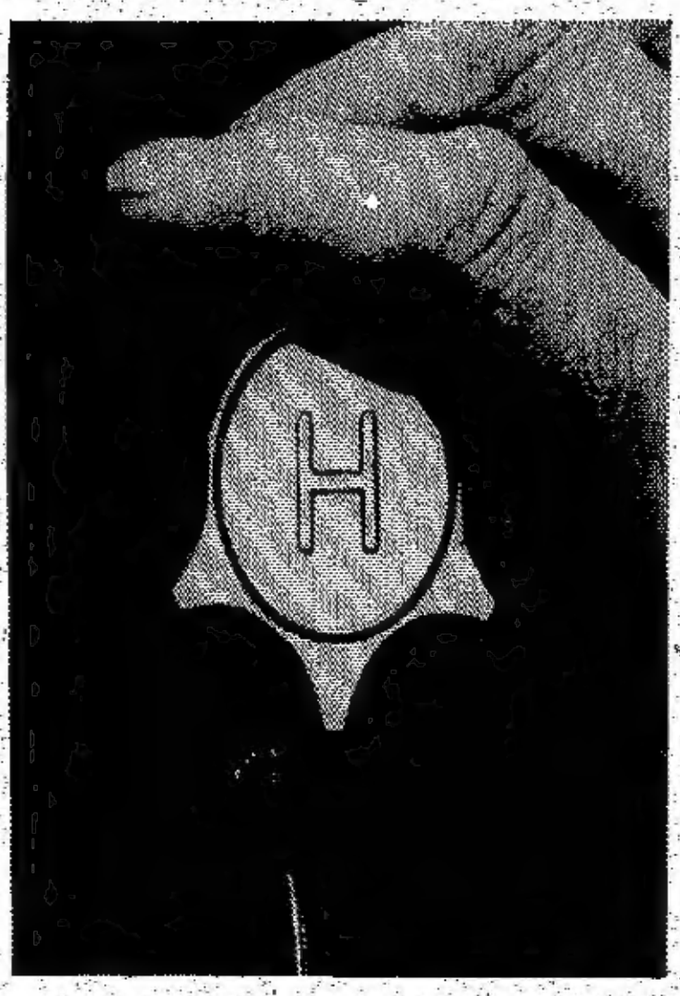

Si l'on excepte le chauffage de la maison, c'est en produisant et en utilisant de l'eau chaude qu'une famille consomme habituellement la plus grande quantité d'énergie. Voici quelques petites choses que vous pouvez faire et qui ajoutées les unes aux autres, contribueront à économiser une quantité considérable d'énergie. Fermez vos robinets d'eau chaude pour qu'ils ne gouttent pas, remplissez les machines à laver de la quantité de linge qui leur convient – ni trop, ni trop peu, attendez d'avoir assez de vaisselle sale avant d'utiliser votre lave-vaisselle et rappelez-vous qu'il faut habituellement moins d'eau chaude pour prendre une douche que pour prendre un bain. Essayez de ne pas utiliser davantage d'eau chaude que vous n'en avez besoin.

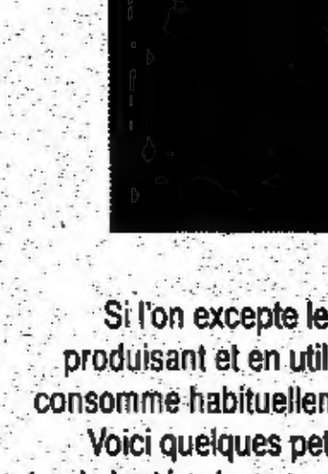

Le chauffe eau électrique Cascade vous assure une bonne réserve d'eau chaude, il ne dépend que de vous de l'utiliser avec modération.

votre hydro

FLORIDE

Vous aussi venez et demandez-moi pourquoi de plus en plus de francophones achètent des biens immobiliers en Floride.

Peut-être à cause de conditions très intéressantes telles que:

- LE TRES BAS INTERET DE 7%
- L'HYPOTHEQUE OUVERTE
- LES TERRAINS VASTES 1/4 D'ACRE MINIMUM
- LE SOLEIL, LA PECHE, LE GOLF ET LE TENNIS.

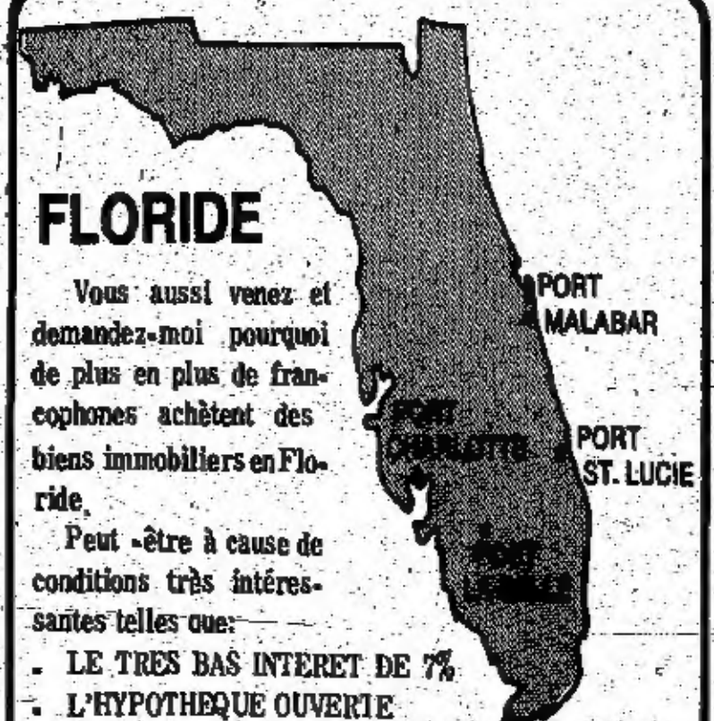

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT, APPELEZ:
489-1573
et demandez TOM PATOCKA de:
CAN-AM REAL ESTATE LTD.
REAL ESTATE BROKER
Authorized Ontario Representative for General Development Corporation
1000 Finch Avenue West
(Toronto), Ontario M3C-1Z3 OA-1-764-74

ENLEVEMENT

suite de p.2

En 1937, le propriétaire de pistes de course Abe Orpen, agé de 84 ans, fut victime d'un enlèvement bizarre. Le vieil Abe avait l'habitude de garder dans un vétuste coffre-fort de son bureau, au National Sporting Club de Toronto, de forts rouleaux de papier-monnaie. Un bon matin, trois hommes armés arrivèrent avant Abe au bureau, lièrent le concierge et un homme de peine, tentèrent d'ouvrir le coffre et décidèrent d'attendre l'arrivée du propriétaire.

Après un copieux déjeuner à même le frigo du club et le lait que le laitier venait de déposer à la porte du bureau, ils discutèrent d'affaires avec Abe dès son arrivée, non sans avoir enfermé son chauffeur et deux autres employés dans la chambre réfrigérée.

Orpen leur dit qu'il ne pouvait ouvrir le coffre-fort parce que les hommes avaient brisé la combinaison. On lui annonça donc qu'on le kidnappait pour une rançon de $5,000. Orpen marchanda jusqu'à $1,000 qu'il offrit d'aller chercher à la banque.

A l'automne 1970, pour des motifs politiques, des membres du Front de libération du Québec enlevèrent James Cross, attaché commercial britannique à Montréal, et le ministre québécois du Travail Pierre Laporte. Ce dernier fut tué et Cross détenu jusqu'à ce qu'on donne aux kidnappeurs un sauf-conduit pour Cuba. La rançon de $500,000 en lingots d'or ne fut jamais versée.

En 1973, Marilyn Lastman, femme du maire multimillionnaire Mel Lastman, maire de North York en banlieue de Toronto, fut enlevée. Elle raconta plus tard à la police qu'on l'avait détenue durant neuf heures dans un quartier qu'elle ne connaissait pas, et qu'on l'avait menacée de lui donner certaines injections mystérieuses si la rançon, d'un montant jamais précisé, n'était pas versée. Elle fut éventuellement déposée dans une rue sans que rien n'ait été déboursé. L'affaire demeure insoluble.

Grandes maisons d'édition américaines poursuivies en justice

Le secrétariat à la Justice américaine a présenté une motion hier, visant à régler une poursuite antitrust entamée contre 21 grandes maisons d'édition américaines. L'accusation allègue que ces firmes se sont entendues pour se partager le marché mondial des livres de langue anglaise.

Le secrétariat à la Justice a proposé de régler le conflit sans que les accusés aient à admettre leur culpabilité. Une motion en ce sens a été présentée en Cour fédérale à New York et sera exécutoire si la Cour l'approuve. Les 21 maisons d'édition ont déjà donné leur accord.

Au nombre des accusés se trouvent les grands noms de l'édition aux Etats-Unis, Bantam, Dell, Double-day, Harper and Row, McGraw-Hill, Simon and Schuster, ainsi que les filiales américaines des maisons britanniques MacMillan, Penguin et Oxford University Press.

Les poursuites antimonopoles ont été entamées en novembre 1974. Les 21 maisons d'édition étaient accusées d'avoir compiré pour se partager le marché mondial des livres de langue anglaise depuis 1974, éliminant ainsi toute concurrence entre elles.

Le procureur général adjoint Thomas Kauper, a révélé que la motion du secrétariat à la Justice interdisait aux éditeurs de se confier des territoires ou de se réserver des clients dans la publication, la vente ou la distribution de livres.

En raison des accords bilatéraux entre les éditeurs américains et britanniques, notamment au sujet des droits d'auteur, l'Association des éditeurs britanniques avait été citée au nombre des accusés lorsque les poursuites furent entamées.

Une employée enceinte a droit à un congé de maternité.

Une employée enceinte doit donner, par écrit, un préavis de deux semaines et préciser le jour où elle a l'intention de prendre son congé. Elle peut le prendre n'importe quand pendant la période de 11 semaines qui précède la naissance de l'enfant, mais elle doit prendre au moins six semaines de son congé après la naissance. Si l'employeur désire que l'employée fasse commencer son congé avant la date qu'*elle* envisage, il doit prouver qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses fonctions de façon normale.

L'employée a droit aux prestations de l'assurance chômage pendant son congé de maternité (même si elle n'envisage pas de reprendre son emploi à la fin de son congé), si elle a travaillé et payé ses cotisations pendant au moins 20 semaines au cours de l'année qui précède la naissance de l'enfant. D'autre part, au moins dix des vingt semaines doivent être comprises entre la 30e et la 50e semaine précédant la naissance de l'enfant.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les congés de maternité ou toute autre législation du travail pouvant intéresser la main-d'oeuvre féminine, veuillez vous adresser à:

Ontario 20
Queen's Park
Toronto (Ontario)

et nous vous ferons parvenir un dépliant en français.

En Ontario, il y a une loi qui permet à toute femme enceinte, mariée ou non, de bénéficier d'un congé de maternité de 17 semaines non payées. Cette loi est valable pour les employées à temps partiel aussi bien que pour les employées à plein temps, étant entendu qu'elles ont travaillé pour le même employeur pendant au moins 63 semaines avant la date prévue pour la naissance de l'enfant.

Lorsqu'elle reprend son travail, la mère a le droit d'occuper le même poste ou un poste comparable, sans perte d'ancienneté ou d'avantages sociaux.

Il est évident que la grossesse ne peut éviter à une employée d'être renvoyée pour des raisons valables sans rapport avec sa grossesse, mais celle-ci ne peut constituer en elle-même un motif de renvoi lorsqu'une employée a droit à un congé de maternité.

Ministère du Travail
Bette Stephenson, M.D., ministre

Province de l'Ontario
William Davis, premier ministre

D'ici delà

LONDRES

L'uniforme bleu marine que portait Nelson lorsqu'il fut tué par une balle française à la bataille de Trafalgar part au nettoyage, 171 ans après la mort de l'amiral.

Nettoyer un costume dont le principal intérêt historique est une tache de sang n'est pas un problème simple à résoudre pour la spécialiste de l'entretien des costumes historiques du "Victoria and Albert Museum". La tache de sang a été recouverte de cire pour être préservée et cette cire devra d'abord être soigneusement ôtée.

Mais d'un autre côté, explique-t-elle, le sang endommage l'étoffe: "Le sang contien du fer, et à la longue le fer rouille et attaque le tissu". Tâche ingrate.

Après avoir appartenu à Lady Hamilton, l'épouse du célèbre amiral, l'uniforme était passé de main en main au hasard de ventes successives. Il est aujourd'hui exposé au Musée maritime de Greenwich, à l'est de Londres.

HONG-KONG

Des restes fossilisés de singes et d'autres mammifères, qui pourraient fournir d'importants éléments pour l'étude des origines de l'homme, ont été découverts dans le district de Lufeng, province de Kunnan, annonce l'agence Chine Nouvelle captée à Hong Kong

Les premières analyses révèlent que ces fossiles se trouvaient dans des couches géologiques datant du pliocène, dernière période du tertiaire, entre trois et 12 millions d'années avant notre ère.

L'agence fait, d'autre part, état de deux conclusions importantes des scientifiques chinois qui étudient les origines de l'homme et l'histoire géologique de la Chine.

En effet, indique la Chine Nouvelle, les chercheurs ont réussi à fixer à 1.7 million d'années l'âge "de l'homme-singe de Yanmo, dont des restes avaient été découverts dans le district de Yuanmo, également dans le Yun-nan, 1965. Cet homme-singe serait donc antérieur de plus d'un million d'années à l'homme de Pékin" et à l'homme de Lantien ".

WASHINGTON

Controversée aussi bien sur le plan médical que sur celui de la morale, la psychochirurgie, ou intervention chirurgicale sur le cerveau destinée à supprimer des troubles mentaux, a connu un léger déclin aux Etats-Unis au cours de l'année dernière.

Selon une étude présentée vendredi devant la commission du Congrès pour "la protection des sujets humains de la recherche biomédicale", entre 300 à 375 personnes auraient subi une opération de ce genre l'année dernière, contre 400 à 500 en 1973.

Le Dr Allan Mirksy, de l'université de Boston, qui a rendu compte de ses travaux devant la commission, a étudié les effets de la psychochirurgie sur 27 malades quatre ou cinq ans après l'opération.

Sur ces personnes, 14 présentaient une nette amélioration. Il s'agissait, dans la plupart des cas, de sujets dépressifs ou en proie à de vives angoisses.

Le Dr Mirksy cite notamment l'exemple "d'un jeune homme qui pouvait rester deux, trois, ou quatre jours consécutifs au lit à pleurer et qui avait peur de sortir de chez lui". Après une intervention chirurgicale, il a repris normalement ses études.

Dans onze des cas étudiés toutefois, reconnait le Dr Mirksy, les résultats étaient loin d'etre probants et deux malades ont vu leur état empirer considérablement après l'opération.

La psychochirurgie n'a "aucune valeur thérapeutique" et doit être interdit, a déclaré le représentant Louis Stokes (démocrates, Ohio), membre de la commission, à l'issue de cet exposé, M. Stokes a souligné les dangers d'une telle méthode d'intervention qui pourrait etre aisément appliquée pour "la répression de minorités, d'opposants politiques et des pauvres".

Pour leur part, les psychiatres et chirurgiens présents aux débats ont fait remarquer que la psychochirurgie était rarement effectuée sur des personnes de faibles revenus mais au contraire sur des malades de classes moyennes.

LONDRES

Les dinosaures étaient incapables de se déplacer rapidement. Environ à 3,2 Km par heure, selon les recherches d'un professeur britannique, M. Alexander Niel.

Le scientifique anglais est formel: un jeune dinosaure, de la taille d'un homme, pouvait atteindre 8 milles à l'heure (13 km par h) mais, en grandissant, sa vitesse diminuait. Aduste, le dinosaure "brontosaurus" ne dépassait guère le 3km par h, " ce qui est très lent quand vous pesez 30 tonnes" souligne le professeur dans la revue scientifique Nature.

Pour parvenir à de semblables conclusions, le professeur révèle qu'il a utilisé une formule s'appliquant à l'origine pour calculer la vitesse des navires. Selon lui, il existe une relation précise entre la taille d'un animal, sa vitesse et la taille de ses pas. Alexander Niel a vérifié sa théorie sur les performances des autruches, des chevaux, des éléphants et sur beaucoup d'autres animaux. Sachant que le dinosaure se déplacait surtout dans la vase, il a même demandé à ses deux enfants d'arpenter les plages du Norfolk (Est de l'Angleterre) pour vérifier que cette loi s'appliquait également sur ce type de terrain.

editorial

« Et toujours sur l'ant d'inconnu » A. De Saint Exupery

On se fait toujours marcher sur les pieds, nous les "pôvres" Canadiens-Francais

Le directeur de l'excellent et influent quotidien de Montréal, Le Devoir, Claude Ryan, intitulait il y a quelque temps un éditorial "Le Canada anglais aurait-il son voyage?"

"Dans les milieux qui se préoccupent de l'avenir de ce pays, écrit Ryan, la crise suscitée par les débuts d'implantation du bilinguisme dans les services aériens au Québec continue d'alimenter les conversations. A Ottawa, on ne cherche plus à nier l'existence d'une profonde crise de confiance du Canada anglais envers le gouvernement actuel. On cherche plutot à vérifier si la crise de confiance procède simplement d'un mécontentement normal - fondé ou non - envers le gouvernement ou si elle ne met pas plutot en cause l'objectif meme du bilinguisme, lequel fut endossé en temps utile par tous les partis représentés àla Chambre des Communes".

"Quoi qu'il en soit, poursuit l'éditorialiste, la crise de confiance existe à l'état aigu. Elle déborde de plus en plus les partis politiques fédéraux, pour se refléter aussi dans les articles de commentateurs qui ont coutume de traiter ces questions avec plus de détachement et de sang-froid. Elle suscite de meme un nombre élevé d'interventions spontanées du public dans les pages de journaux réservées aux lecteurs".

On pouvait lire récemment dans le journal La Liberté, du Manitoba que "Pierre Elliot Trudeau n'ayant pas réussi à mettre les Québécois à leur place' comme c'était l'espoir de l'élément anglophone qui l'avait porté au pouvoir en 1968, l'élément anglophone reviendrait sur la concession qu'il avait en quelque sorte consentie au bilinguisme, et que le sentiment anti-francais de cet élément raparaitrait au grand jour".

Plus près de nous, il suffit de consulter les journaux de langue anglaise, pour constater un sursaut, un ressac anti-francais.

Douglas Fisher, politicien et chroniqueur de la caine Southam, écrivait que l'opinion des Canadiens Anglais sur tout ce qui est canadien francais et québécois va se détériorant, particulièrement sur l'image que projettent ces derniers d'un groupe revendicateur, arrongant, qui connait ses droits, réclame sa part et l'obtiendra... ou malheur.

Et pourquoi pas? Il y a assez longtemps que les Canadiens Francais, bonnes gens, paisibles, encaissent les coups, se laissent marcher sur les pieds. L'anglophone n'aime pas que le Canadien Francais relève la tete, se manifeste, s'affirme. Ca le dérange.

Devant cet état de choses, devant la vague anti-francaise qui commence à déferler - et ce n'est pas fini -, allons-nous lacher pied, courir nous cacher, nous déguiser, disparaitre, capituler? Ou ne devrons-nous pas plutot nous unir, faire front commun, faire bloc, nous serrer les coudes, nous défendre?

Il faudrait pour cela, à l'intérieur de l'enceinte, derrière la palissade, chez nous, en famille, mettre fin aux chicanes perpétuelles, à la mésentente, aux tiraillements entre les groupes, faire disparaitre les rancunes, les haines, faire cesser la chamaillerie, oublier les orgueils blessés, à cause d'une trop grande susceptibilité. Autrement...

Denis Massicotte et le Parlement

BILLS PRIVES: bills oubliés

(Toronto) Chaque session de l'assemblée législative permet la publication d'un volumineux livre de projets de lois. Généralement, la moitié peut-être des bills qui se rendent jusque chez l'imprimeur traversent l'étape des trois lectures en chambre. Cette moitié comprend exclusivement les projets de lois ministériels, c'est-à-dire ceux présentés par les ministres du gouvernement ayant au préalable reçu l'approbation du cabinet... L'autre moitié, celle qui est destinée aux oubliettes parlementaires, comprend les bills privés, ou si on veut, les bills présentés par les simples députés qu'ils soient du gouvernement ou des rangs de l'opposition. Ces projets sont lus une fois, puis ils sont classés dans la bibliothèque de l'assemblée législative à tout jamais... Pourtant, les députés continuent (une trentaine de projets au cours des dernières semaines) à présenter assidûment leurs bills, à les faire imprimer, à les expliquer et à accepter qu'ils se perdent dans la paperasserie gouvernementale. Pourquoi alors continuer de permettre l'introduction de bills qui, tous le savent, n'aboutissent à rien?

Chez les politicologues, on maintient que les projets de lois privés ont plusieurs vertus. D'abord, ils permettent aux députés de suggérer officiellement des changements de politiques. Cela leur permet, plus tard, en campagne électorale, de critiquer le gouvernement qui a refusé leur recommendation. Ils permettent aussi, d'une facon, aux ministres de prendre le poulx de l'assemblée des députés (un bill privé qui revient plusieurs fois est souvent réécrit par un ministre qui l'accapare et le présente comme étant sa propre politique).

Que serait l'Ontario demain, si tous les bills privés présentés au cours des dernières semaines devenaient lois? D'abord, tout le monde aurait la semaine de quarante heures et le temps supplémentaire serait payé en conséquence; ensuite, le père autant que la mère aurait droit aux allocations familiales (bill 83, M. Martel, NPD Sudbury Est). Le député Bounsall, avec le bill 79 ferait interdir la discrimination d'emploi pour raisons d'ordre sexuel, politique, ou encore parce qu'on possède un casier judiciaire. Les écoles de conduites seraient régies par le gouvernement et les usines qui doivent fermer leurs portes, sur ordre du gouvernement devraient continuer de payer leurs employés. Albert Roy d'Ottawa Est (libéral) aurait son bill sur les droits de la personne, et ceux qui viennent en aide aux victimes des accidents de la route seraient protégés contre toutes poursuites.

Le bill 29 aurait gelé les prix de l'assurance automobile et aurait créé une commission de surveillance des prix; alors que M. Cassidy (NPDOttawa Centre) verrait les droits des non-fumeurs protégés dans les endroits publics (M. Cassidy a cessé de fumer il y a environ deux ans). M. Bullbrook quant à lui aurait interdit l'emploi de briseur de grève, grâce au bill 112. Enfin M. Grande (NPD Oakwood) aurait permis avec le bill 28, qu'on enseigne une langue autre que l'anglais dans les écoles (il veut dire l'italien) et les enseignants pourraient communiquer avec leurs étudiants, dans une langue autre que l'anglais ou le francais.

En somme, toutes ces suggestions ont du bon, et le gouvernement n'a vraiment aucune raison de les refuser. Pourtant aucun de ces bills ne deviendra loi. Le gouvernement maintient qu'il a d'autres priorités et que, de toute facon comme ces idées sont bonnes, si elles doivent devenir loi, les projets viendront des ministres.

Il ne faut pas blâmer les conservateurs pour cette situation, puisqu'un gouvernement libéral ou NPD ferait exactement la meme chose. C'est la tradition parlementaire qui le veut. Peut-être un jour, la changera-t-on...

Denis Massicotte est correspondant parlementaire à Queen's Park pour Radio-Canada.

Les gens de l'air CONTESTENT

L'Association des gens de l'air du Québec veut contester devant les tribunaux le reglement publié dans la Gazette officielle du Canada, en vertu duquel l'usage du francais, à quelques exceptions près, sera désormais interdit dans les communications aériennes au Québec.

En effet, l'AGAQ demande à la Cour fédérale de déclarer que cette ordonnance, qui rend passible de sanctions extremement sévères les contrevenants, est inconstitutionnelle et contraire aux dispositions de la loi sur les langues officielles du Canada.

L'AGAQ estime que le gouvernement fédéral a créé un précédent extremement dangereux en négociant une loi du Parlement, en décrétant, sous la menace et la dictée de CALPA et CATCA, l'interdiction du français dans les communications aériennes au Québec et permettant le triomphe du racisme sur la modération, le bons sens et l'équité.

Par les soins attentifs d'Otto Lang, poursuit l'Association, controleurs et pilotes francophones risqueront maintenant de perdre leur emploi s'ils communiquent entre eux dans leur langue maternelle. En somme, ils seront pénalisés parce qu'ils sont bilingues, donc mieux qualifiés que la quasi totalité de leurs collègues anglophones. Les francophones du Québec commencent aujourd'hui à payer le prix de l'entente Lang-CALPA-CATCA.

M. Roger Demers, président des Gens de l'air, a souligné que le ministre Lang, non satisfait d'avoir obtenu la démission de M. Yves Pratte, d'Air Canada, s'est fait accorder en prime la tete de Jean Marchand.

L'AGAQ annonce que son organisme fera bientot appel à la solidarité des Québécois pour soutenir la lutte engagée contre les opposants du bilinguisme. Une campagne de souscription publique sera mise sur pied pour appuyer financièrement l'action menée par les Gens de l'air pour la reconnaissance du français dans les communications aériennes au Québec.

L'AGAQ rappelle à cet égard que c'est en partie avec les cotisations obligatoirement versées par leurs membres francophones que CATCA et CALPA financent leur campagne contre le bilinguisme.

Le conseil d'administration des Gens de l'air, a vote à l'unanimité la résolution suivante:

"Suite aux évènements des cinq derniers mois, nous concluons à l'impossibilité d'atteindre l'objectif du bilinguisme en préconisant seulement des représentations techniques faites de bonne foi aux autorités gouvernementales. Les Gens de l'air sont conscients de l'envergure et des motivations des opposants (CALPA, CATCAet certains fonctionnaires de Transport-Canada), qui ont plongé un dossier essentiellement technique dans un conflit qui ne sera résolu que par une décision politique.

Face à la détérioration du climat politique et social entourant ce dossier, l'AGAQ s'organisera adéquatement pour être en mesure de faire face à un affrontement inévitable. Cette réorganisation devra permettre aux Gens de l'air d'obtenir un appui financier et un engagement moral de la population, qui permettront de rétablir le rapport de force".

Par ailleurs, les Gens de l'air du Québec, devant la décision du gouvernement fédéral de céder aux pressions de la CALPA, et de la CATCA, a décidé de se structurer. Les membres de l'exécutif de l'Association ont décidé de former quatre comités afin de partager les taches et de laisser plus de temps aux responsables pour se consacrer aux négociations, qui "sont ardues ces jours-ci".

COURRIER-SUD

est publié par la société Coopérative Presse-Sud Ltée

Rédactrice en chef
Joanne O'Donoughue

Montage
Sivie Vachon

Composition
Michel Houle

Secrétariat et Abonnement
Madelaine Guilmain

Publiciste
Sandra Chookrasin

Comptabilité
Anita Chartier

Courrier de 2ième classe

Enregistrement no 3197

207 ouest, Queen's Quay
Suite 307
Toronto, M5S 1A7

COURRIER SUD 64, CHARLES ST. E. TORONTO, ONT. M4Y 1T1

COUPON D'ABONNEMENT

UN ABONNEMENT A 25 NUMEROS : $5.00

NOM _____ TEL. _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

CHANGEMENT D'ADRESSE

NOM _____

ANCIENNE ADRESSE _____

_____

NOUVELLE ADRESSE _____ TEL. _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

LA CRISE ECONOMIQUE S'ESTOMPE DANS LES PAYS INDUSTRIALISES MAIS LES VERITABLES PROBLEMES DEMEURENT

Jean-Louis Robitaille La Presse

La crise s'éloigne... les problèmes restent. En exagérant un peu, on pourrait résumer ainsi les conclusions de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui vient de rendre publiques à Paris ses prévisions bi-annuelles.

Le résumé est à peine exagéré. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE- en gros le monde industrialisé capitaliste - l'effondrement du taux de croissance des années 74 et 75 appartient désormais au passé. De la stagnation ou de la régression de la production, on est passé à une reprise vigoureuse. Amorcée aux Etats-Unis au deuxième semestre de 1975, cette reprise est visible à peu près partout. Aucun pays - les Etats-Unis exceptés - n'a retrouvé tout à fait les taux exceptionnels antérieurs à la crise, mais la progression est remarquable. En croissance du PNB (produit national brut), en 1976, la France et le Japon talonnent les Etats-Unis (6¼ p. cent), le Canada reste un peu en-dessous de la moyenne des 6 p. cent, mais il est passé de 0.6 en 1975 à 5 p. cent en 1976.

La crise est donc passée - ceci veut dire essentiellement que la production est revenue à son niveau à peu près normal. Mais pour le reste - chômage, inflation, déficit des balances de paiement - on est resté à peu près au même point ou la situation s'est aggravée. Les économies occidentales semblent être entrées pour longtemps dans une période où la croissance, non seulement ne parvient pas à résorber sustantiellement le chômage, mais s'accompagne également de flambées inflationnistes et d'un déséquilibre dans les balances de paiements. Ce n'est plus tout à fait la "stagflation" c'est désormais la croissance problématique.

A tel point que la crainte principale de l'OCDE est aujourd'hui celle d'une croissance trop rapide. "L'économie des pays de l'OCDE dit le rapport, approche le stade où la reprise commence souvent à l'emballer. Il semble, heureusement, que cette fois le danger sera évité. L'expansion restera modérée, puisque le PNB progressera sans doute d'environ 5 p. cent pendant les 12 prochains mois. Les gouvernements des pays de l'OCDE ont affirmé leur conviction que cette modération est indispensable pour éviter une nouvelle flambée d'inflation venant s'ajouter à une hausse des prix assez rapide et pour assurer une croissance économique durable à moyen terme."

Le "scénario" que l'OCDE a retenu pour le développement économique des prochaines années est donc celui d'une voie moyenne: modération de la croissance qu'on a connue dans les derniers 18 mois, s'accompagnant d'une stabilisation de l'inflation et d'une "très lente" réduction du chômage.

Au chapitre de l'inflation, on note une diminution des taux pour la plupart des pays, entre le milieu de 1975 et aujourd'hui. Le Canada est passé de 10.8 à 8.9, les Etats-Unis de 9.1 à 6.2, la France de 11.7 à 9.5. Mais, selon les experts de l'OCDE, cette baisse relative ne peut être consolidée que si l'on modère le taux d'expansion actuel. L'organisme considère également comme inévitable, pour controler vraiment à terme les hausses de prix, une concertation permanente entre les gouvernements les syndicats, et "un controle des revenus sous une forme ou sous une autre". En bref, dans la meilleure des hypothèses, l'inflation restera partout importante - entre 5 et 10 p. cent pour la majorité des pays. Et au moindre relâchement, elle risque toujours de revenir à un niveau quasi-dramatique.

Le problème dans cette voie moyenne que propose et prévoit l'OCDE, c'est que, si elle contient à peu près l'inflation, elle ne règle pas le problème du chomage. Même l'expansion rapide des 12 derniers mois s'est peu fait sentir à ce niveau; de 15 millions de chômeurs que comptaient les pays de l'OCDE, on n'est tombé qu'à 14 millions. Et encore, cette faible résorbtion est essentiellement concentrée sur les Etats-Unis.

La croissance rapide n'a pas réduit le chômage - l'explication principale étant que les entreprises se sont contentées de mettre fin au chômage partiel et aux réductions d'horaires. Il y a donc peu de chance que le "vrai" chomage diminue au cours des 12 prochains mois, en adoptant une politique de croissance "modérée". L'OCDE, qui privilégie généralement les hypothèses optimistes, admet cette fois que, de facon générale, "le chômage ne diminuera que très lentement". Ceci vaut en particulier pour le Canada où l'augmentation de la population active l'automne prochain sera à peine compensée par la hausse de la production: on connaitra donc encore des taux avoisinant 7 p. cent.

Dernière conséquence de la reprise économique de la dernière année: beaucoup de pays de l'OCDE ont de nouveau des problèmes avec leur balance des paiements. La crise avait eu, si l'on peut dire, l'avantage de provoquer une réduction des importations: les pays industrialisés avaient acheté un peu moins de pétrole et de matières premières. Avec la reprise, les importations reprennent et les déficits se creusent de nouveau: le Canada reste "stable" avec $5 milliards de déficit en 75 et en 76, mais les Etats-Unis passent d'un surplus de $11 milliards à un déficit de $3.5 milliards. La France connaît de nouveau en 76 un déséquilibre de près de $3 milliards, etc...

En ce qui concerne le Canada, de facon plus spécifique, l'OCDE rendra publique une étude détaillée, comme elle le fait chaque année pour les principaux pays de l'organisation.

comment capter

télévision CBLFT/1 HF U76 KITCHENER

télévision CBLFT/2 HF U46 LONDON

télévision CBLFT/3 HF U48 CHATHAM

télévision CBEFT HF U78 WINDSOR

On trouve maintenant sur la plupart des téléviseurs deux sélecteurs de programmes, l'un pour les signaux VHF, l'autre pour les signaux UHF. Le sélecteur UHF, qui comprend les canaux 14 à 83, ne peut être utilisé que lorsque le sélecteur VHF est en position U. Quand cette condition est remplie, on peut syntoniser la fréquence de son choix sur UHF.

Une deuxième condition est nécessaire pour bien recevoir un signal UHF: il faut monter une antenne spéciale sur son récepteur à l'endroit prévu à cet effet.

Lorsque l'on est situé à moins de 30 milles d'un émetteur UHF, il sera suffisant d'utiliser une petite antenne intérieure en forme de cercle ou de papillon. Une antenne extérieur sera toutefois nécessaire dans les endroits plus éloignés.

Si votre téléviseur a été fabriqué avant 1970, vous devrez probablement le brancher à un adapteur qui lui permettra de recevoir les signaux UHF. Les ateliers de réparation et les vendeurs de téléviseurs sont en mesure de vous conseiller à ce sujet.

Société Radio-Canada Canadian Broadcasting Corporation

Décentralisation des Jeux olympiques

M. Leeuw, un docteur en droit à Bruxelles qui a été membre de toutes les délégations belges aux Jeux olympiques depuis 1956, soit à titre d'athlète, soit comme chef de mission (Munich) ou adjoint (Mexico), s'appuie sur le cas des Jeux de Montréal pour parler de la suggestion belge.

"Chaque f. :, dit-il, ce fut la même chose. A Mexico, à Munich on devait organiser des "jeux modestes", et vous voyez ce qu'il est advenu! Ca ne m'empêche pas de juger les installations de Montréal superbes, mais je m'inquiète du lendemain des Jeux. Que fera-t-on, au Canada, avec un stade de 70,000 places?

"En plus de permettre à des petits pays de se faire valoir au plan de l'organisation des Jeux, il s'agirait là de l'une des dernières solutions pour sauver des Jeux qui sont devenus trop gigantesques et trop luxueux et que seules les grosses puissances énonomiques peuvent s'offrir."

L'idée n'est pas nouvelle, mais elle poursuit son chemin. La Belgique, qui compte 10 millions d'habitants, sait fort bien qu'elle ne pourrait se payer des Jeux olympiques comme le fait le Québec. Elle propose donc au CIO la décentralisation.

Le vice-président du Comité olympique belge, Monsieur Hean Leeuw, qui agit également comme chef de mission pour les quelque 120 athlètes de son pays aux Jeux, a répété que la Belgique suggérera, dans un proche avenir, qu'un groupe de pays partenaires organisent les Jeux, après Moscou... ou après l'Iran (1984).

RADIO-CANADA NEGOCIE LA PRISE EN MAIN DE LA STATION CHOV-TV

La société Radio-Canada négocie actuellement la prise en main de la station CHOV-TV de Pembroke, en Ontario, qui doit quitter les ondes le 1er aout, et qu'elle utiliserait comme station de relais.

Un porte-parole de la société d'Etat, M.Jean-Louis Arcand, a précisé que si l'autorisation nécessaire était obtenue du Conseil de la radio télévision et des télécommunications canadiennes, il n'y aurait aucune interruption du service: la station retransmettrait alors les signaux de CBOT, la station de télévision d'Ottawa de Radio-Canada, sur le canal 5, utilisé actuellement par CHOV.

Les propriétaires de la station, Ottawa Valley Broadcasting Ltd., ont annoncé le week-end dernier que celle-ci cesserait d'émettre la semaine prochaine parce que Radio-Canada avait décidé de retirer son soutien financier aux stations privées qui lui sont affiliées: CHOV existe depuis 1961.

M. Arcand a déclaré pour sa part que CHOV avait obtenu une aide financière pendant trois ans, mais qu'il semble qu'elle soit désormais impuissante à régler ses problèmes financiers.

C'est à voir

La Chasse-Galerie offre le 13 aout, une merveilleuse soirée de poésie en costumes.... Vos vers sont romantiques et malheureux ? Habillez-vous en Pierrot et venez nous les reciter... ou alors en Musset, si vous vous en sentez l'âme... Bref, c'est une occasion de connaitre la réaction des autres face à vos créations, tout en restant anonyme. Qui n'a pas rêvé secrètement de le faire ?

On vous attend donc, poètes et réciteurs de vers, au Café du bord de l'eau de Harbourfront (235 ouest, Queen's Quay) à 20h30... méconnaissables...

arts, lettres et spectacles

O PATSY!

Chaké Tchilinguirian

J'avais pris, jeudi dernier, rendez-vous avec elle au studio de télévision au sous-sol du mail de la Banque de Commerce, sur la rue Bloor entre Bay et Yonge. Marylin Feppiatt venait de l'interviewer pour ses télespectateurs, à son show du midi. Je la repérai, blonde et menue dans le brouhaha général qui régnait. Très à l'aise, souriante, sans la moindre trace de fatigue malgré son emploi du temps très chargé de vedette qui a pris son élan, patsy Gallant, me dit qu'elle est arrivée hier à Toronto qui lui plaît, et qu'elle compte y revenir. Elle vient de lancer son disque "Mon Pays" en anglais, et cette version anglaise ne ressemble pas à la version originale de Gilles Vignault qu'elle chantait jusqu'à présent en français.

"Je produis mes propres disques me dit-elle, avec Ian Robertson, ici présent, qui est en même temps mon ami, mon directeur, mon associé, et tout. Mes concerts sont du genre gros show, à grand spectacle, à la Shirley Mac Laine, vous savez, avec un groupe de danseurs qui sont là derrière moi et qui servent de fonds alors que je chante en anglais principalement. Mon prochain concert aura lieu en décembre à la Place des Arts à Montréal. Evidemment, j'aimerai aussi me produire devant le public torontois. Et dites bien à vos lecteurs, me dit-elle, gentille, que ce qui me fait le plus de plaisir, c'est de savoir qu'il existe un si grand nombre de francophones dans cette belle ville.

"Je suis née au Nouveau Brunswick, poursuit-elle, mais la famille s'est établie à Montréal et c'est ma maman qui nous a lancées, mes trois soeurs et moi, dans la chanson. Mes soeurs se sont mariées, alors nous avons chacune poursuivi nos chemins séparés. Moi je chante depuis l'âge de trois ans, et je n'ai jamais fréquenté d'école de chant ou de musique; pourtant c'est moi qui écris la plupart de mes chansons et la musique qui les accompagne.

"C'est une musique, pop/rock, c'est des paroles qui s'adressent à un public qui se compose de jeunes de 14-15 ans et va jusqu'aux citoyens de l'âge d'or de 65 ans et peut être plus. Chacun y trouve son compte," me dit-elle et elle sourit largement. Chose étrange, mais son affirmation qui semblerait présomptueuse est bien vraie. Je l'avais déjà vue et entendue, et pour cette fois, avant de la rencontrer, j'avais eu soin d'écouter deux de ses disques les plus beaux: "Mon pays" version française, avec les paroles du grand Gilles, sur une musique ô combien différente, genre discothèque, qui évoque l'atmosphère animée et frénétiquement sombre à souhait des discothèques montréalaises, et j'en avais retenu la ligne suivante: "ma chanson ce n'est pas une chanson c'est ma vi - i - e." Le deuxième disque, en anglais, comportant "Angie" d'un coté et "From New York to L.A." de l'autre, et qui d'après moi sera un tube (hit) d'un succès exceptionnel à cause de la qualité de la musique, des paroles et surtout de l'interprétation et des modulations de cette voix extraordinaire, m'avait conquise et j'en avais retenu une ligne qui définit Patsy et lui assure sa place dans le monde du grand show-business: "I'm living my life just to sing and be free...I'm a star in New York and L.A."

A Toronto, ses disques se vendent chez Attic Records Limited, dont le président, Al Mair, est un fan enthousiaste.

Patsy Gallant, on espère vous revoir à Toronto.

La belle époque de la radio

par Jacques Larue-Langlois

Gratien Gélinas fut jadis un auteur drôle. Merci Pierre Pagé et associés de permettre qu'on s'en souvienne, dans cet excellent et essentiel document, **Le comique et l'humour à la radio québécoise, aperçus historiques et textes choisis 1930-1970**, paru aux éditions La Presse.

Gratien Gélinas donc, fut jadis un auteur drôle. Son Fridolin, que diffusait CKAC de 1937 à 41, était coquin, fendant, retors, morveux mais inventif, chaleureux, attendrissant et... poète capable de subtils équivoques.

L'approche de Pierre Pagé tient d'abord de l'historien de la littérature, d'une littérature authentique, d'un genre particulier, celui de la radio québécoise. Il va de soi que si les auteurs de théâtre ont depuis longtemps été inclus dans le phénomène littéraire, les auteurs de radio et éventuellement les auteurs de télévision en viennent également à faire partie de l'histoire de la littérature, dans la mesure où il est hélas presque inévitable que les média électroniques continuent d'accroître leur emprise sur des auditeurs-spectateurs passifs qui liront de moins en moins. Pour ces anthropopithèques de la galaxie de Gutenberg dont nous sommes encore quelques-uns, ce livre, en rendant ces textes accessibles à la lecture et à l'analyse, en les ordonnant, en les codifiant, en les diffusant, remplit parfaitement les objectifs que se tracent Pierre Pagé et Renée Legris en avant-propos.

Et puis, il y a Guy Mauffette, «l'Oiseau de nuit» l'appelait-on, mais avant, à l'époque de la «Rumba des radio-romans», en 39-40 et 41, Mauffette s'appelait encore Mauffette. Et c'est lui qui, parmi les premiers, a donné un petit coup de barre du côté de l'imagination, de la créativité à la réalisation radiophonique. On peut sentir Mauffette, même à cette époque, davantage poète mais tout de même amuseur, bien jouer de ces textes pas toujours très drôles d'Henry Deyglun, Claude-Henri Grignon et Paul Gury.

Et ce premier d'une série de deux volumes nous mène en troisième et quatrième partie, aux bijoux de cette anthologie: «Nazaire et Barnabé» puis «Carte blanche», fort justement classés respectivement par l'auteur: «le radio-roman comique et

Comment oublier également les fortes images sonores qu'étaient les «flybean» à Damasse, les «bougrine d'affaire» à Fulgence, les «torbrûle» à Nazaire, les «ça la dit» à Kellil, le marchand juif, les «écoute-moi donc» à Oscar, les «voyez-vous» encore à Damasse, les «m'as dire comme c't'homme» à Casimir, les «c'est parce que... cocombe...» à Ti-clin? Et ces 15 rôles (ou davantage) étaient tous interprétés par deux comédiens éminents: Ovila Légaré et Georges Bouvier, dont les talents d'impersonnificateurs caméléonesques donnaient lieu à des pirouettes d'autant plus précieuses que plusieurs des émissions de cette longue série furent produites en direct, sans enregistrement. Les textes eux-mêmes, drus et farcis d'inédits, auraient plu à Alfred Jarry et Nazaire, tout Canadien-français d'alors qu'il ait été, est bien près du Père Ubu. Il fallait, c'est manifeste, que «Nazaire et Barnabé» eussent existés pour que Languirand et d'autres, qui ont choisi l'insolite, puissent pousser encore l'aventure.

À «Carte blanche», c'est autre chose et la satire, même la satire politique en plein régime duplessiste, fait son entrée à la radio d'État. À CFB, de juin 51 à mai 53, Fernand Seguin, ci-devant célèbre vulgarisateur scientifique, abandonne un moment ses éprouvettes et ses grimoirs pour aborder en dilettante enthousiaste le domaine de l'humour radiophonique. Est-ce l'association avec André Roche (permettez qu'on en doute), celle avec Roger Rolland, autre jalon dans l'histoire de la réalisation radiophonique celle-ci - ou ne serait-ce pas l'esprit d'une équipe qui fonctionnait bien ensemble? On en a connu!

À tout événement, «Carte blanche», émission intellectuelle devons-nous admettre, «s'est développée», nous dit Pagé, «comme une satire de la culture québécoise», satire dont le mordant subtil a sans doute fait grincer maintes dents mais dont la finesse ouverte n'épargnait rien ni personne.

Notre radio aurait encore grandement besoin de «Nazaire et Barnabé» comme de «Carte blanche». En attendant, nous espérons avec impatience la parution du second volume de Pierre Pagé sur le comique et l'humour à la radio québécoise.

Jean-Pierre Masson et Jeannette Bertrand au "Casino de la Chanson".

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 20 juillet 1976.

TELECOMMUNICATIONS

OTTAWA (ONTARIO)

HOTEL CHATEAU LAURIER

LE 27 SEPTEMBRE 1976, 9 h 00

Avec la proclamation de la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le 1er avril 1976, le nouveau C.R.T.C. a acquis une juridictiof exercée antérieurement par la Commission canadienne des transports sur les entreprises de télécommunications au Canada.

D'abord, pour exercer ces nouvelles responsabilités, le Conseil croit qu'il serait de mise d'indiquer la ligne de conduite qu'il compte suivre dans l'exercice de sa juridiction énoncée dans la nouvelle loi, et soulever un nombre de questions fondamentales à l'égard des pratiques et procédures en matière de télécommunications.

Le Conseil a donc publié un énoncé intitulé La réglementation des télécommunications-procédures et pratiques et a décidé tout d'abord d'inviter les entreprises de télécommunications et toutes les personnes intéressées a présenter des commentaires écrits sur les suggestions élaborées dans cet énoncé et sur tout autre sujet concernant les pratiques et procédures dont le Conseil devrait tenir compte dans ses activités réglementaires en télécommunications. Ces commentaires devront etre adressés au Secrétaire général du Conseil à 100, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario, K1A 0N2, au plus tard le 13 septembre 1976 et seront étudiés lors d'une audience publique qui commencera le 27 septembre 1976 au Chateau Laurier à Ottawa.

Toutes ces propositions qui englobent un très grand nombre de sujets, visent cinq objectifs distincts:

1. assurer plus de précision et de profondeur aux audiences du Conseil afin d'améliorer les décisions;

2. aider les entreprises de télécommunications à échanger de manière efficace et continue avec le Conseil sur des questions spécifiques.

3. faciliter une participation accrue du public au processus de réglementation en simplifiant les modalités d'intervention;

4. favoriser une participation plus documentée des intervenants aux audiences publiques;

5. éliminer tout retard inutile dans l'exercice de la réglementation.

Des copies de l'énoncé ci-haut mentionné sont disponibles sur demande aux bureaux du C.R.T.C. à Ottawa, ainsi qu'à ses bureaux régionaux à Montréal, Québec et à Victoria, C.-B.

Guy Lefebvre,
Secrétaire général.

Télécom. Avis Public CRTC 1976-2

DEPUIS 1930
DESSINATEURS
BIJOUX EN OR
BAGUES DE FIANCAILLES
Interesting Jewelery Shop Ltd.
685, RUE YONGE, AU SUD DE BLOOR - 923-5744
LE CENTRE "CONCOURSE BAY" - RUES BLOOR ET YONGE
961-5745
D. E. (JIM) MOUSTACALIS
ESTIMATEUR AGRÉE DE DIAMANTS
TORONTO ONTARIO

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

Avis Public

Ottawa, le 20 juillet 1976

POLITIQUE RELATIVE A LA DIFFUSION DE SIGNAUX RADIO M.M.SUR LES CANAUX DE TELEVISION

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié, le 19 juillet 1976, un avis public concernant la politique relative à la diffusion de signaux radio M.F. sur les canaux de télévision par cable.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de l'avis public ci-haut mentionné aux endroits suivants: le bureau du CRTC à Ottawa, les bureaux régionaux du CRTC à Montréal (Qué.) et à Victoria (C.-B.).

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

voulez-vous savoir?

Voici l'horaire des spectacles à CNE, du 18 aout au 6 septembre.

19-20-21-22 aout (jeudi à dimanche): **Le Scottish World Festival.** Déploiement grandiose, où pour la première fois les musiciens réputé de l'armée de sa majesté, joueront au Canada. Les joueurs de cornemuse seront présents évidemment!

23 aout(lundi): **Kate Smith,** exécutera quelques chansons - entre autres l'hymne américain - à l'occasion du bicentenaire américain.

24 aout (mardi): **Bauchman Turner Overdrive,** ce groupe de Winnipeg, dont on peut etre fier après seulement deux ans d'existence, éxécuteront quelques-uns de leurs meilleurs succès.

25 aout (mercredi): **Bob Hope,** comédien américain reconnu, nous fera rire, comme il l'a toujours fait, à travers les années passées.

26-27 aout (jeudi et vendredi): **Lawrence Welk**

28 aout (samedi) : **John Sébastien,** trois générations et continue au jeune chansonnier très aimé et auteur du thème musical de "Welcome Home Carter".

29 aout (dimanche): **Johnny Cash,** et sa famille. Vous comprendrez en l'entendant, pourquoi lui et sa femme ont remporté tous les prix possibles dans le domaine de la musique.

30 aout (lundi) : **Frankie Vallie Show**

31 aout (mardi): Sera annoncé.

1er septembre (mercredi): **Chicago**

2 septembre (jeudi): **Neil Sedaka,** musicien accompli, Neil a bercé son d'un "rock and roll" très personnel.

3-4 septembre (vendredi et samedi): **Beach Boys,**

5 septembre (dimanche): **Mac Davis,** chansonnier très populaire. Il a son propre programme de télévision (Mac Davis Show) sur les ondes canadiennes.

6 septembre (lundi): **Marching Band Spectacular,** les meilleures fanfares des écoles secondaires et des villes ou paroisses, composés de jeunes de 14 à 21 ans, paraderont devant un jury pour que celui-ci détermine le gagnant.

Ces groupes viennent de partout dans l'Amérique du Nord.

votre liaison avec 6 millions de francophones

télévision CBLFT/1 HF U76 KITCHENER

télévision CBLFT/2 HF U40 LONDON

télévision CBLFT/3 HF U48 CHATHAM

télévision CBEFT HF U78 WINDSOR

La télévision française arrive aujourd'hui à Chatham, Kitchener, London et Windsor.

La vie française du sud-ouest ontarien s'enrichit du véhicule de communication de masse le plus puissant. La télévision française arrive chez vous.

Les Olympiques sont une grandiose façon de nous glisser dans vos foyers. Nous comptons y rester en vous offrant toujours les meilleures émissions d'information, de variété et d'affaires publiques ainsi que les sports, des films, des documentaires et des dramatiques.

La télévision française de Radio-Canada, c'est le miroir de la vie culturelle des francophones au Canada.

Regardez-vous vivre!

Société Radio-Canada
Canadian Broadcasting Corporation

On a lu pour vous

Les perles de pluie

par Renée Rowan

Il s'est publié jusqu'à maintenant au Québec peu de beaux livrés d'images, beaux non seulement par le texte mais aussi par les illustrations.

Les perles de pluie, paru récemment aux éditions Le Tamanoir, nous offre cet heureux mariage d'une histoire qui parle à la sensibilité des enfants et d'images dépouillées, mais expressives, belles par leurs formes et leurs lignes, mais un peu tristes par leurs couleurs: des gris, des bleus, des verts froids.

L'idée des **Perles de pluie** revient à Lucienne Fontannaz, professeur d'arts plastiques, qui a enseigné plusieurs années au primaire. Elle eut un jour envie de faire un «beau» livre d'images. Parmi plusieurs textes d'Eric Mérinat, elle en choisit un qui raconte l'histoire d'un chat à la recherche de perles magiques qui peuvent «rendre beau ce qui est laid, jeune ce qui est vieux, mettre du beurre sur les tartines et du sucre dans les confitures».

Mais où trouver des perles de pluie? Elles sont peut-être cachées sous les pierres ou entre les racines, sous les pattes de l'âne Félin-griffu, dans un nuage ou dans l'océan? Le chat, courageusement, cherche toujours sa perle de pluie et finit par la trouver pour se voir transformer, selon son voeu en poisson-chat.

L'histoire, par le texte et les illustrations, développe l'imagination de l'enfant, l'aide à mieux connaitre le monde, lui laisse des possibilités d'interprétation. «Un livre d'images, affirme Lucienne Fontannaz, doit être une forme d'expression en tant qu'artiste, mais ça doit être aussi de la pédagogie appliquée pour être valable."

Pendant de longs mois, elle travailla aux illustrations qui sont particulièrement soignées, empruntées tantôt à l'art égyptien, tantôt à l'art hindou, très stylisées, un peu trop cérébrales pour de jeunes enfants, croyons-nous. Mais peut-être est-ce les sous-estimer?

Dès la parution des **Perles de pluie** dans sa version originale, une maison d'édition de Toronto décidait de le traduire pour publier l'album en anglais. Cela devrait se faire d'ici quelques mois.

Ce livre d'images de 24 pages, broché, se vend $4.95. Nous avons tenté de l'acheter dans quelques librairies, mais sans succès. Si vous ne réussissez pas à le trouver, faites-en la demande auprès de l'éditeur: c'est un bel album à offrir en cadeau à la veille des grandes vacances.

Les livres d'ici... d'ici... d'ici...

Les jeux Olympiques de A à Zeus

Perspectives, juin 1976

Pélops, malgré ses succès mondains, ne trouvait pas à se marier. Une épaule d'ivoire, c'est bien joli dans les salons, mais qu'est-ce que ça donne dans la vie conjugale? Or il arriva qu'Oenomaos - aucune parenté avec Mao -, roi d'Elide, organisa une course de chars dont l'enjeu était la main de sa fille. Celle-ci s'appelait Hippodamie. Ce qui n'est pas tout à fait exact, ce sont les autres qui l'appelaient ainsi; elle eut préféré s'appeler autrement.

Son père lui avait donné un nom hippique parce qu'il aimait les chevaux par-dessus tout. Il chérissait sa fille qu'il traitait comme une pouliche et eut bien voulu la garder avec lui à l'écurie. C'est à lui que l'on doit le mot célèbre: "Quand le feu est à l'écurie, on ne se préoccupe pas de la maison." Donc, pour ne pas perdre sa fille, il trouva une ruse pour gagner lui-même contre tous les prétendants: il fit donc fabriquer pour lui-même un char en fer et, pour ses adversaires des chars de terre. C'est ce qu'Esope a raconté, avec quelques variantes, dans sa fable "Le pot de fer et le pot de terre." Tous les concurrents allèrent l'un après l'autre, se ramasser dans le décor, lorsque se présenta Pélops. Oenomaos accueillit ce nouveau rival avec un rire homérique.

Or Zeus l'avait inscrit comme favori à 20 contre zéro. Et pour cause: il avait pénétré de nuit dans l'écurie, déguisé, cette fois, en botte de foin, et avait changé de place le char de fer et le char de terre. La course eut lieu. Le char d'Oenomaos tomba en poussière et ce qui restait de l'anatomie du conducteur, traîné par le cheval, arriva second, quelques heures après Pélops. Celui-ci épousa Hippodamie, ils furent heureux et élevèrent de nombreux poulins.

Sachant qu'il devait son bonheur à Zeus et que l'ingratitude envers les dieux se paie diablement cher, Pélops décida donc d'offrir à son divin bienfaiteur vous savez quoi? Mais des jeux Olympiques, voyons! Autrement, pourquoi vous aurions-nous raconté toute cette histoire de Pélops?

Ces premiers jeux Olympiques, eurent lieu en l'an 1350 av. J.-C., furent plutot improvisés et ressemblèrent plus à un festival western à Saint-Tite qu'aux authentiques jeux Olympiques du maire Drapeau. N'importe qui venait y faire son numéro et chacun s'en retournait chez soi sans tambours ni médailles. On y assista cependant à des performances de haut calibre, comme Héraclès rentrant sa main dans la gueule du lion de Némée, lui saisissant la queue de l'intérieur et le retournant à l'envers avec la dextérité d'un politicien qui "revire son capot"; coupant les sept têtes de l'Hydre sans causer de panne d'électricité, enchaînant le gardien de buts Cerbère dans sa cage sans encourir de pénalité, nettoyant les écuries d'Augias sans mandat de la CECO. On se rappelle aussi Atlas qui réussit à tenir l'univers en équilibre sur ses épaules, exploit que Kissinger tente de répéter aujourd'hui.

Les Jeux furent interrompus, faute de commanditaires. Ils reprirent 474 ans plus tard, en juin 776av. J.-C. C'était la belle époque, le siècle de Périclès. Ce Périclès, n'était pas le premier venu. De fait, il était le deuxième, ayant un frère aîné. Il appartenait à l'illustre famille des Alcméonides - apparentés à la dynastie Forsyth et aux frères Dubois et occupait les fonctions de premier magistrat d'Athènes. C'était un homme bien sous tous rapports, beau port de maire, la langue bien pendue et protecteur des Arts à qui il fit une large Place. Cependant, Périclès ne gouvernait pas, la Grèce étant une démocratie. C'est le peuple qui gouvernait, Périclès se contentant de lui dire quoi faire. On l'appelait l'Olympien parce qu'il en avait l'air, mais l'opposition préférait l'appeler la tête à deux jaunes, à cause de la forme ovoïde de son crâne et des deux protubérances qui ornaient son vaste front. Ces protubérances étaient tout simplement deux bosses des affaires, l'une pour les affaires privées. Les deux bosses travaillaient souvent de paire, ou mieux, de pair - merci, monsieur Pierre Beaudry -, par exemple quand il fit transporter chez lui le trésor du temple de Délos pour éviter que d'autres voleurs ne le précèdent.

Lorsqu'il fut question des jeux Périclès sembla l'homme tout désigné pour les autofinancer. Il accepta avec modestie cette modeste charge et promit des jeux modestes. Il commença par faire construire le Parthénon sur l'Acropole (la haute ville d'Athènes, protectrice des jeux et aussi, soit dit en passant, fille de Zeus qui l'avait mise au monde lui-même, la faisant sortir de son cerveau en se mouchant. Certains se mirent, pour cette raison, à l'appeler Corysa, mais Zeus les punit en les métarphosant en herbe à puces. Le contrat de construction du Parthénon fut confié à Phidias qui était le plus haut soumissionnaire. Il le construisit en marbre revêtu de papier-briques en imitation véritable.

Selon les plans et devis, le Parthénon devait coûter les prix exact de "très cher", mais il couta dix fois "très cher" et les citoyens furent priés de payer sans sourciller. Certains sourcillèrent quand même et durent payer l'amende en vertu d'un nouveau règlement municipal qui interdit le sourcillement de midi à minuit et de minuit à midi.

Au centre du Parthénon, régnait une statue d'Athéna, en ivoire et en or. Or - c'est le mot - clé-Périclès, qui avait le don de se faire des ennemis des gens qu'il volait, fut accusé d'avoir conservé une partie de l'or destiné à la statue. Il plaida coupable, mais expliqua qu'il avait subtilisé l'or pour en fabriquer des médailles olympiques. La cause, préparée par la G.R.C. - on prononcait Grec à l'époque, fut portée devant la Cour Suprême que présidait Zeus lui-même. Or - ben oui, encore - comme la monnaie était à son effigie et que Zeus, selon la constitution nouvellement rapatriée de Chypre - où les Anglais l'avaient oubliée dans leur départ précipité pour raisons de santé -, ne pouvait se condamner lui-même, la cause fut remise entre les mains de la déesse Sinedie. Et on parla d'autre chose.

Par exemple, de la construction du Village olympique, muni de toutes les incommodités modernes; de l'hymne olympique, composé de notes de musique trouvées sous le tapis, après la mort d'Orphée; au sujet de la vente des billets, tous envolés avant même d'être offerts au public. On ne fut pas plus étonné que de raison de voir Périclès et ses amis assis au premier rang. Le public se consola en se procurant des billets pour les 10,000 sièges du haut de l'amphithéâtre et d'où on avait une vue magnifique sur le paysage qui entourait l'extérieur du stade lui-même, qui devait être couvert, mais demeura à ciel ouvert, pour permettre à Zeus d'assister aux jeux sans être obligé de quitter sa céleste demeure. Ce fut du moins l'explication de Périclès.

Pour recouvrir le sol du stade, on fit venir à grands frais du sable d'Egypte. Pour le transporter, un Grec nommé Onassis construisit une flotte de supersabliers et inaugura ainsi la fortune qui lui permit d'épouser Jocaste - Jackie pour ses intimes - qui lui donna le complexe d'Oedipe dont il mourut. Le prix du sable atteignait des sommets jamais vus jusque-là. On parla d'utiliser les sables bitumineux qui se trouvaient en abondance dans le pays, mais Périclès, qui possédait des actions dans les entreprises Onassis, décréta que le bitume collerait aux pieds des athlètes et ralentirait leur performance.

Périclès, condamné à être pendu au mat du stade, provoqua des grèves qui rendirent impossibles l'érection de ce qui aurait du être l'instrument de son supplice. Après cette période de préparation, appelée le bétonthon, les jeux eurent lieu, tel qu'imprévu.

L'été ne serait pas l'été sans CNE

Il y a de tout pour tout le monde, tous les jours!

L'Exposition Canadienne Nationale, nous apporte 20 jours de divertissement de qualité, pour toute la famille. Une fois, passés les tourniquets, vous prenez plaisir à tout ce qui suit sans frais supplémentaires:

. Aquarama '76 trois merveilleux spectacles aquatiques quotidiens

. La démonstration des Bûcherons c'est vivant et drôle, quatre fois par jour

. Parades . Bouffons et singes savants . Crosse, ping-pong et un grand choix d'autre sports . "CANADA DRY Big Band Dance Tent" . Spectacles équestres . Parades de mode . Coins intéressants où piqueniquer . Expositions florales . Artisanat . Place Ontario . Demonstrations culinaires . Le "Canadian International Air Show," du 3 au 6 sept. Feux d'artifice tous les soirs et beaucoup plus encore. Alors, amenez toute la famille pour une visite qu'ils n'oublieront pas !

Canadian National Exhibition ★

Toronto, 18 aout au 6 septembre

Ouvert tous les dimanches

Prix d'admission: Adultes $2
adolescents (entre 13 et 17 ans) $1
enfants (12 ans et moins) 50¢

BILLET DE SCRUTIN 'FORME DE VISAGE'

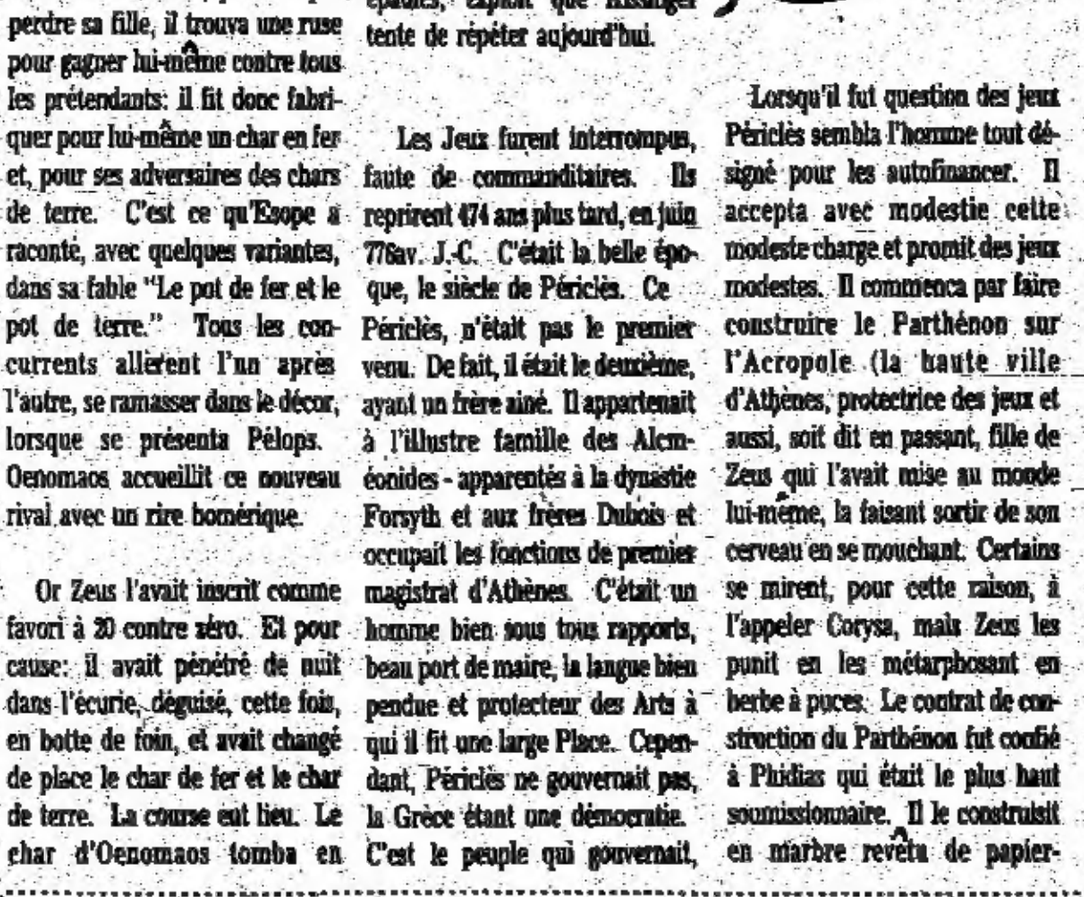

Participez au formidable Concours "Forme de Visage" Polaroid! Vous pourrez gagner des lunettes de soleil en choisissant le modèle exact de lunettes de soleil pour chaque forme de visage.

Il y a deux paires de lunettes de soleil à côté de chaque forme de visage - l'une est le bon modèle de monture pour que le dit visage soit plus joli et l'autre n'est pas le modèle exact.

Une fois votre choix fait, il suffit d'encercler la lettre qui est la bonne monture pour ce visage.
Remplissez le coupon ci-dessous et postez-le accompagné de votre billet de Scrutin "Forme de Visage" à ce journal. 207 ouest, Queen's Quay : bureau 307 : Toronto, Ont. M5J 1A7

Mettez-vous de la partie et vous pourrez gagner une ravissante paire de lunettes de soleil Polaroid !

Nom .....

Adresse .....

.....

VOL. VIII No. 9-10 Août 1976

la maison

centre francophone de toronto

235 Queen's Quay ouest, Toronto, M5J 1A6

LA MAISON
Publié par le Centre francophone
235, Queen's Quay ouest, Toronto, M5J 1A6

Organisme subventionné par le Secrétariat d'Etat — Le Ministère de l'Education de l'Ontario — Ministère des services communautaires et sociaux de l'Ontario.

ASSOCIATIONS FONDATRICES:

Alliance Française	922-2014
Association France-Canada	239-5373
Association des Français Libres (sec Ontario)	
Association Sépharade	781-2885
Chambre de Commerce Française au Canada (sec Ontario)	425-6713
Ciné-Club Français	921-2561
Club Richelieu	444-7744
Fédération des Femmes can. fr. (Sec. Sacré-Coeur de Toronto)	961-0673

ASSOCIATION AFFILIÉE

A.C.F.O. (Régional Toronto)	447-3762

Contribution à LA MAISON (Centre francophone)
Contribution Form for LA MAISON (Centre francophone)
235, Queen's Quay ouest, Toronto, M5J 1A6 — Tél. : 922-8915

Date .....

Mr. ☐ M.
Mrs. ☐ Mme .....
Miss ☐ Mlle

Adresse / Address ..... Code postal / Postal Code .....

Téléphone ..... Signature .....

☐ New/nouvelle contribution ☐ Renouvellement / Renewal

Sympathisant $5 / Sponsor — Donateur $10 / Donor — Bienfaiteur $50 / Benefactor

Reçu pour exemption d'impôt $5 et plus
Income Tax receipt $5 and over

AUX CONTRIBUTEURS

Souvenons-nous que **La Maison** est financée en grande partie par les "Contributeurs à la publication du Bulletin" et par les annonceurs. Plus que jamais cette participation est essentielle et c'est pourquoi nous attirons l'attention sur le coupon ci-dessus nous berçant de l'espoir de recevoir une réponse massive et enthousiaste. Merci d'avance.

LA MAISON, trop à l'étroit, SE MET EN VEILLEUSE

Depuis juillet les locaux 62-64 est, rue Charles, sont utilisés presque totalement par l'ALLIANCE FRANCAISE: six salles pour l'enseignement du français les conférences mensuelles et les déjeuners-débat, un bureau pour le directeur pédagogique, un autre pour les services administratifs.

LA MAISON, Centre francophone, ne pouvant abriter les activités de tous ordres des autres organisations fondatrices qui, de pair avec l'Alliance Française, ont conçu son existence (dîners du Club Richelieu, soirées - dansantes, culturelles ou gastronomiques - de France-Canada, projections cinématographiques ou représentations théatrales du Ciné-Club ou des Tréteaux de Paris, administration et composition du journal Courrier-Sud) a conservé dans ces locaux une présence "en veilleuse" en attendant le jour où un bâtiment, plus convenable à ses besoins, lui permettra de centraliser les manifestations de large envergure de la communauté de langue française, regroupée à nouveau sous un toit assez grand pour tous.

Pour assurer l'efficacité de cette présence " en veilleuse" la LIGNE 922-8915 est rétablie, et fonctionne de nouveau avec une enregistreuse automatique qui conserve les messages sur bande magnétique. Ces messages sont relevés quotidiennement et les réponses données rapidement par le comité de bénévoles constitué au cours de la réunion du Comité Exécutif du 5 mai.

Les activités en français créées et animées par LES AMIS DE LA MAISON(Thés-conversation et bridge) reprendront à la rentrée d'automne; le lieu de ces rencontres n'est pas encore définitivement arrêté, et des communications ultérieures tiendront les intéressés au courant soit par la voix de "Courrier-Sud" ou par celle du BULLETIN qui, cessant d'être régulièrement mensuel, paraîtra lorsque les évènements l'exigeront. Les discussions de film administrées par le CINE-CLUB prendront une nouvelle orientation en automne, mais le Projet EVA que nous avons connu l'hiver dernier a cessé de recevoir l'approbation des services d'utilisation de l'OTEO, et devra être repensé dans le cadre du "bâtiment, plus convenable à nos besoins" dont il est question dans le corps de cette page.

THE ET CONVERSATION

Pendant l'hiver et le printemps 1975-1976 les Thés-Conversation, organisés par Les Amis de la Maison, ont continué à fleurir.

Nous avons eu des réunions bien agréables, et plusieurs nouveaux visiteurs sont venus nous rejoindre. Même, une fois, un de nos membres a projeté des diapositifs excellents qu'elle avait pris pendant des vacances en France; les vues de la Provence surtout étaient ravissantes, et tout le monde a partagé en imagination cette excursion dans ces régions de la France dont la civilisation remonte à l'époque des Romains.

Cette année on a changé la date des thés: nous nous réunissons maintenant le premier lundi, une fois par mois seulement. Malgré le changement d'administration au No 64, les thés continueront comme d'habitude... du moins nous l'espérons; et nous attendons une année bien intéressante, **à partir du 13 septembre**(Le premier lundi étant un jour férié, nous reportons notre première rencontre à la semaine suivante). Et si il y a du changement dans le lieu de la rencontre, vous en serez avertis.

Venez partager le plaisir de la conversation francaise dans une ambiance amicale et accueillante.

BIENVENUE A QUEEN'S QUAY

Journaux, magazines, livres, il y en a pour tous les goûts sur les rayons et dans les bibliothèques installés au Conseil des Organismes Francophones et... c'est pour rien: il suffit de prendre la peine d'aller à la station de metro "Spadina", sur la ligne "Bloor", attraper l'autobus 77D qui part toutes les 15 minutes pour Harbourfront, et s'arrêter devant la porte du 235, Queen's Quay ouest. Simple, n'est-ce-pas?

D'abord "Le Droit", quotidien d'Ottawa qui donne toutes les informations généralement trouvées dans un journal, puis "Le Soleil de Colombie", hebdomadaire d'informations générales venant de Vancouver; "Les Affaires", hebdomadaire de Montréal apportant informations financières, industrielles et commerciales; "Forces", trimestriel bilingue publié à Montréal; "Le Maclean", "Match", "Elle" et beaucoup d'autres moins connus... mais aussi valables, dont un mensuel d'Afrique, "Liaison", édité par l'Agence de Coopération culturelle et technique.

Et les livres!! De Québec, de Montréal, de Toronto, de Paris, de Bruxelle, de Genève ils viennent avec des oeuvres classiques, modernes... ou à la recherche de styles nouveaux... Donc ne vous gênez pas, faites comme chez vous, car vous y êtes... dans le bureau du Conseil des Organismes Francophones, 235, Queen's Quay ouest.

BRIDGEONS EN FRANÇAIS

Avec la belle saison nous avons interrompus les réunions de bridge à La Maison.

A partir du 20 septembre, et pour que le maximum de personne puisse profiter de ces après-midi de détente, nous changeons le jour de ces rencontres au **troisième lundi de chaque mois,** à partir de 13 heures.

On espère que vous passez un bon été et on vous donne rendez-vous à l'automne. Renseignements: Madame Claire Bradbury, tel.: 889-0885.

N.B.: En cas de changement de local vous serez avertis... soit par la presse, soit par téléphone.

LA MAISON EST INSTALLEE A HARBOURFRONT

Depuis le 4 aout, c'est à Harbourfront que les divers groupements des organismes francophones du Grand Toronto trouvent les livres, les magazines, les périodiques, les journaux, toute la documentation recueillie ces dernières années par les soins de LA MAISON, Centre culturel francophone. Tout est maintenant groupé de façon pratique, là où se rencontrent ces organismes.

En effet, après de longues et délicates démarches, le Conseil des Organismes francophones de Toronto (établi au cours de la réunion de la communauté francophone à Harbourfront le 5 mai dernier) a pu obtenir de l'administration centrale de Harbourfront une réponse positive à l'offre ci-dessous qui lui a été faite la dernière semaine de juin:

> **"LA MAISON, Centre francophone,**
> fidèle aux objectifs de sa création en octobre 1966, à savoir: édifier un lieu physique permettant un regroupement de la communauté de langue francaise, sans contrainte de race, de nationalité, de croyance,
>
> **APPROCHE** le Conseil des Organismes Francophones du Grand Toronto et **offre au Secrétariat de ce Conseil** l'usage du mobilier et du matériel de bureau dont elle est propriétaire, et **aux divers groupements** l'utilisation des bibliothèques et des livres qu'elle a reçus dans les dernières années, ainsi que des magazines et périodiques qu'elle reçoit régulièrement,
>
> **EN ECHANGE** d'un local où certaines activités pourraient avoir lieu tant l'après-midi qu'en soirée, activités établies dans le but de satisfaire aux gouts culturels de tous et restant accessibles à tous les organismes: rencontres amicales, bridge, conversations, discussions de programmes télévisés, préparation et présentations de lectures dramatiques, avec ou sans mises en scène, etc.
>
> L'expiration du contrat de location par LA MAISON de l'immeuble 62-64 est, rue Charles, crée une situation d'urgence réclamant une action rapide."

C'est aussi à Harbourfront que pourront avoir lieu nombre de manifestations auxquels les locaux de la rue Charles, bien situés mais trop confinés, ne se prêtaient pas. LA MAISON pourra mieux continuer de faire sa part dans l'effort de regroupement de la communauté francophone.

Charles E. Arsenault
président
LA MAISON

BRICOLAGE ET ARTISANAT

par: Jean-Marc Doré

Tous droits réservés LES EDITIONS J.M. DORE INC

MAGNIFIQUE TERRASSE A TOIT RIGIDE

Une terrasse du genre illustré peut être exactement ce dont votre famille a besoin pour goûter pleinement la vie au grand-air, sans avoir à s'expatrier.

Une terrasse érigée un peu à l'écart, attire, par son attrait, et vos invités ne se feront pas prier pour y aller jouer aux cartes, ou y prendre une consommation.

Point n'est nécessaire de construire quelque chose d'élaboré et de dispendieux; un arrangement simple est souvent le plus fonctionnel.

Etudiez les possibilités qu'offrent l'extérieur de votre maison et le terrain qui l'entoure; c'est de là que doivent partir les données de base d'une terrasse bien pensée.

Les dimensions qu'elle aura, seront également dictées par les commodités et/ou accessoires que vous désirez y incorporer: bancs décoratifs, petites armoires de rangement, etc.

Le sapin Douglas et le cèdre sont des essences de bois toutes indiquées pour un tel projet. Vous pouvez teindre ces bois de la couleur de votre choix, les peindre, ou les laisser tout simplement au naturel.

Les dimensions (épaisseur et largeur) que devraient avoir les pièces de bois employées dans la construction d'un projet du genre, sont dictées par la longueur de celles-ci et par ce qu'elles devront supporter; l'exposition aux vents dominants tout comme le poids de la neige sont également des facteurs à considérer. Du 4" x 4" fait très bien pour les poteaux, alors que certaines traverses demandent du 2" x 6" ou du 2" x 10".

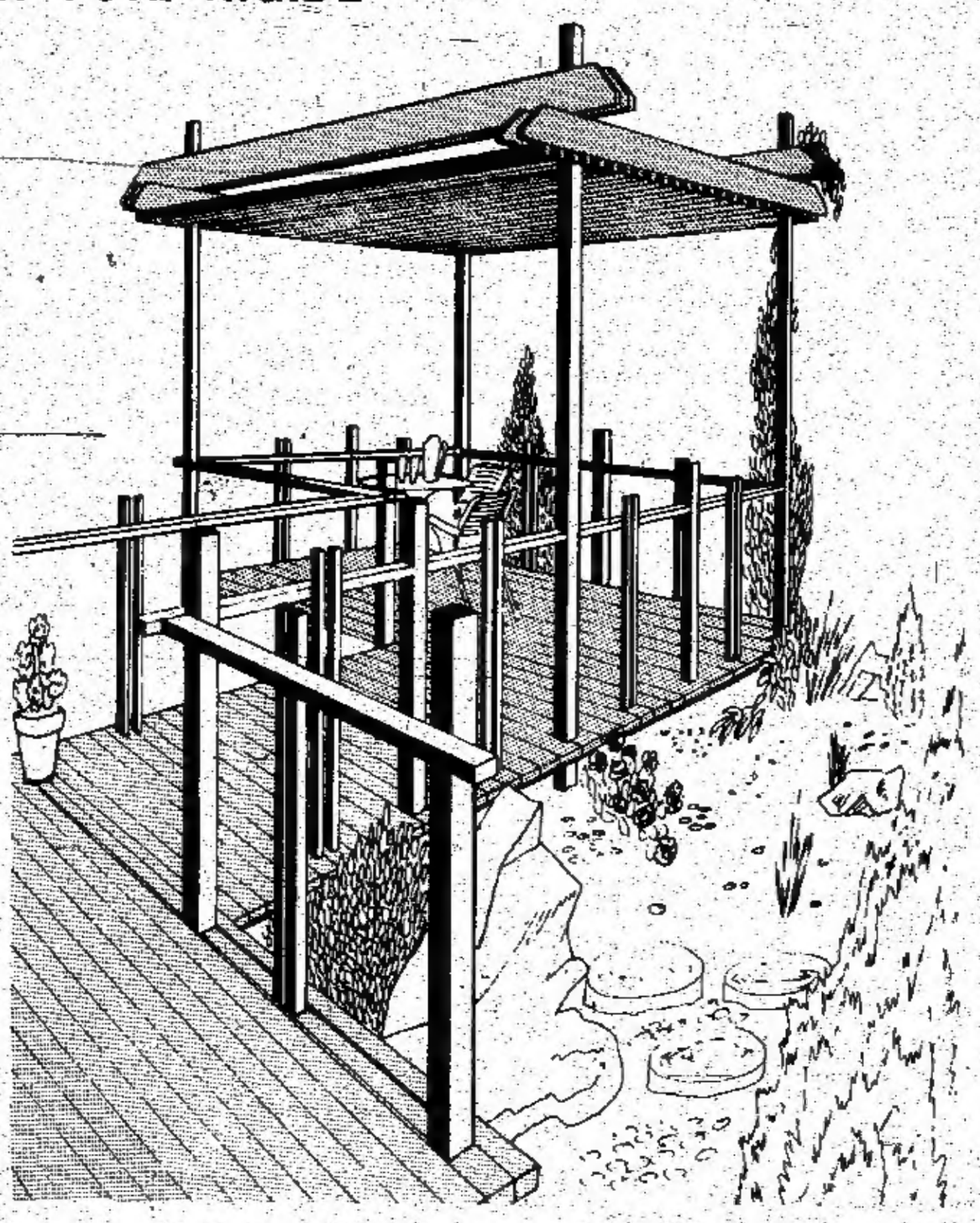

fais-le toi-même
c'est si facile, avec un
plan de bricolage
signé: Jean-Marc Doré

Suivent quelques suggestions de bons plans de bricolage, que vous pouvez me commander à l'aide du coupon/commande mis à votre disposition. Chaque plan renferme: liste des matériaux requis, patrons à tracer, schémas de débitage et photos illustrant les différents stages de réalisation.

Mon catalogue "idées/bricolage" vous serait également très utile. Il renferme près de 400 suggestions de plans d'articles de toutes sortes.

REMISE A OUTILS

Vous la préférerez, à cause de sa beauté pittoresque, à tous les genres simples des autres remises. Faite en contre-plaqué pour plus de facilité. Fournit un maximum de rangement. 8' x 8' sur 8' de haut. **Plan no 580 .. $3.24**

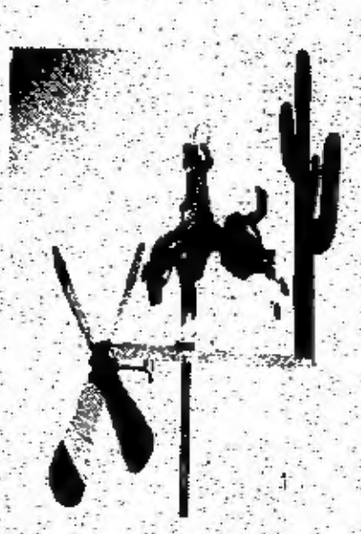

CHALOUPE DE 9 PIEDS

Une petite embarcation facile à faire qui vous offrira de grandes performances. Facile à manoeuvrer, se transporte aisément sur un toit d'auto. Peut être équipée d'un moteur. **Plan no 630 .. $3.24**

MOULIN A VENT "RODEO"

A la moindre brise, ce cheval sauvage rue le joli cactus et plus il vente, plus le cowboy semble avoir de la difficulté à mâter sa monture. Mécanisme très simple à faire. Seules quelques retailles sont requises. Suggestion de couleurs. **Plan no 233 .. $3.24**

S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X"

- ☐ plan no 233 (moulin "rodéo") à $3.24
- ☐ plan no 580 (remise à outils) à $3.24
- ☐ plan no 630 (chaloupe de 9') à $3.24
- ☐ "idées/bricolage" (catalogue) à $1.00
- ☐ abonnement 1 an (6 numéros) à mon magazine "Le Journal du Bricoleur" à $5.00

Également en vente chez votre fournisseur de matériaux et votre libraire.

coupon/commande

Jean-Marc Doré
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom : .....

No et rue : .....

Municipalité ou ville : .....

Comté ou province : .....

Code postal : .....

Montant inclus : $..... mandat poste ☐ chèque ☐

Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.
Prière d'ajouter $0.20 si vous payez comptant.

Courrier Sud

DECISION

Ottawa, le 12 juillet 1976

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce les décisions suivantes qui entrent en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-415

TORONTO (ONTARIO) - 751177700

Radio 1540 Limited

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CHIN-FM Toronto (Ontario)comme suit:

Données techniques:

	Actuel	Projeté
Fréquence:	100.7 MHz	107.1MHz
Puissance apparente rayonnée:	4,000 Watts	40,000Watts

Décision: REFUSE

Depuis qu'elle transmet de la tour du CN, cette station a amélioré d'une façon significative le service à l'intérieur du territoire autorisé.

Décision CRTC 76-416

Demandes présentées par David Ruskin au nom d'une société à constituer en vue d'obtenir des licences d'exploitation de stations radio M.F. et de diffusion E.M.C.S. émettant sur les fréquences suivantes dans les endroits mentionnés ci-dessous:

Endroit	Numéro de la demande	Fréquence proposée
Toronto (Ontario)	751196300	99.1 MHz
Ottawa (Ontario	751380700	106.1 MHz
London (Ontario	751379900	93.5 MHz
Winnipeg (Manitoba)	751257700	99.1 MHz
Montréal (Québec)	751420100	9[illegible] MHz
Vancouver (Colombie-B)	751269200	[illegible].1 MHz
Edmonton (Alberta)	751259300	105.9 MHz
Calgary (Alberta)	751258500	103.1 MHz
Régina (Saskatchewan)	751260100	94.5 MHz
Halifax (Nouvelle-Ecosse)	751394800	103.5 MHz
St-Jean (Nouveau-Brunswick	751377300	99.7 MHz
St. John's, (Terre-Neuve)	751378100	101.9 MHz

Décision: APPROUVE EN PARTIE

Lors de l'audience publique de Toronto, le 12 janvier 1976, le Conseil a entendu une demande présentée par David Ruskin au nom d'une compagnie à constituer et une demande présentée par Shoreacres Broadcasting Compagny Limited, pour station MF qui diffuserait des émissions de "nouvelles seulement" vingt-quatre heures par jour à Toronto.

La demande présentée par M. Ruskin pour une station radiophonique MF à Toronto, se rattachait à onze autres demandes présentées par le même requérant au Conseil pour des stations radiophoniques MF, en vue de fournir un service de bulletins de nouvelles sur une base nationale fonctionnant vingt-quatre heures par jour; ces demandes ont été entendues, par la suite, lors d'audience publiques dans diverses villes canadiennes. Le Conseil note que les directeurs des nouvelles et de la programmation seront membres du Conseil d'administration et du Comité de direction de la compagnie.

Etant donné que la demande au sujet de la station radiophonique MF de Toronto dépendait directement des résultats obtenus dans le cas des onze autres demandes, le Conseil a décidé d'entendre toutes les demandes et de donner au requérant l'occasion de présenter son projet au cours des diverses audiences publiques régionales. Cela a permis au public et aux autres radiodiffuseurs d'intervenir pourou contre les dites demandes, de même que pour ou contre le concept. Le Conseil a maintenant terminé ses audiences, et il a eu l'occasion d'évaluer pleinement les détails techniques et ceux relatifs à la programmation de même que les interventions au sujet du concept proposé par le requérant.

Le Conseil estime que le concept d'un service de "nouvelles seulement" offert à diverses régions du Canada est valable. Un tel service peut diversifier le choix d'émissions dans ces régions et répondre au besoin actuel d'augmenter les services d'information et de nouvelles offerts par les média électroniques canadiens.

Le titulaire a expliqué, au cours d'exposés au Conseil, que l'introduction du service devait se faire en trois étapes: la première étape fournirait le service à Toronto, Ottawa, Montréal, London et Winnipeg; la deuxième, à Vancouver, Edmonton, Calgary et Régina; et la troisième, à Saint-Jean (N.-B.), St.John's (T.-N.) et Halifax(N.-E.). Le Conseil est très conscient des difficultés techniques découlant de l'établissement d'un tel service. Le Conseil n'approuve ni ce projet d'implantation ni le programme d'implantation proposé. Afin d'équilibrer l'introduction du service de nouvelles du centre du pays vers l'Est et vers l'Ouest, il demande au titulaire de procéder au développement simultané vers l'Est et vers l'Ouest. De plus, cette license est sujette à la condition que le programme d'implantation soit entièrement terminé d'ici l'automne 1979.

Le Conseil accepte la promesse du requérant de développer et de maintenir un service de nouvelles qui apportera un autre choix aux Canadiens. Il estime que le titulaire doit prouver cette bonne intention au cours de son premier terme de licence. Lors du renouvellement de la licence, le Conseil examinera la programmation du requérant à la lumière de ses engagements.

Le Conseil émet onze licences pour Toronto, Ottawa, London, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Calgary, Régina, Halifax, St.Jean et St.John's, expirant le 31 mars 1981, à la condition qu'elles soient employées seulement pour la diffusion d'émissions parlées composées principalement de nouvelles et d'information.

Si le requérant ne veut ni ne peut s'engager à implanter le concept de "nouvelles seulement" selon les modifications décrites par le Conseil dans la présente décision, le Conseil n'accordera aucune licence.

Le Conseil s'attend à ce que le titulaire lui remette toutes les licences, plutot que de changer le contenu des émissions pour augmenter ses revenus, si le concept d'émissions de "nouvelles seulement" ne s'avère pas assez rentable pour suffire aux besoins financiers du service. De plus, le Conseil ne permettra pas au titulaire de diffuser de pieces musicales des catégories 6 et 7, sauf si cette musique sert à la réalisation de l'émission (catégorie 8) ou de messages publicitaires et de concours de la station (catégorie 9).

Le Conseil APPROUVE la demande du titulaire d'inscrire des émissions alpha-numériques à l'horaire des canaux E.M.C.S. de ces stations. Il lui rappelle toutefois qu'il est responsable du contenu de toutes les émissions diffusées au canal E.M.C.S.

OTTAWA

Dans sa décision CRTC 76-414, le Conseil approuvait la demande présentée par Harvey Glatt au nom d'une compagnie à constituer en vue d'utiliser la fréquence 106.1 MHz à Ottawa. L'approbation de la demande de M. Ruskin est donc sujette à la condition que le requérant utilise une fréquence autre que 106.1 MHz. Le requérant doit trouver une autre fréquence après consultation avec le Ministère des communications et le CRTC.

LONDON

L'approbation de cette demande est sujette à la condition que le requérant utilise une fréquence autre que 93.5 MHz. Le requérant doit trouver une autre fréquence, après consultation avec le Ministère des communications, le CRTC et la Société Radio-Canada.

MONTREAL

En raison de la rareté des fréquences MF disponibles dans la région de Montréal et en raison du nombre de services radiophoniques de langue anglaise qui existent dans cette région, le Conseil ne compte pas permettre l'utilisation d'une autre fréquence pour un service commercial de langue anglaise dans la région de Montréal. Par conséquent, le Conseil REFUSE la demande de M. Ruskin pour une nouvelle station MF à Montréal et demande au requérant de trouver d'autres moyens pour atteindre cette région. Ces autres moyens pour atteindre cette région. Ces autres moyens pourraient être une affiliation avec une station MA ou MF déjà existante ou l'achat d'une station MA ou MF de langue anlaise afin de fournir un service de nouvelles complet à Montréal.

Toutefois, il signale au requérant que même s'il ne peut pas conclure d'accord satisfaisant au sujet de la transmission des émissions du service de nouvelles à Montréal, il est tenu de maintenir un bureau de collecte de nouvelles à Montréal afin de desservir le reste du Canada.

HALIFAX

L'approbation de cette demande est sujette à la condition que le requérant utilise une fréquence autre que 103.5 MHz. Le requérant doit trouver une autre fréquence, après consultation avec le Ministère des communications, le CRTC et la Société Radio-Canada.

SAINT-JEAN (NOUVEAU-BRUNSWICK

Le requérant se proposait d'employer la fréquence 99.7 MHz à un endroit situé à 13.5 milles de la station CFBC-FM diffusant sur la fréquence 98.9 MHz. Le Conseil signale à l'attention du requérant l'avis no.49 du ministère des Communications, publié le 15 juin 1976 à l'intention des ingénieurs-conseils en radiodiffusion. Le requérant devra consulter le Ministère afin de s'assurer que toute possibilité de brouillage entre CFBC-FM et la station approuvée est réduite au minimum.

TORONTO

DEMANDE PRESENTEE PAR SHOREACRES BROADCASTING COMPANY LIMITED

La demande présentée par Shoreacres Broadcasting Company Limited en vue d'exploiter un service radiophonique de "nouvelles seulement", sur la fréquence 99.1 MHz à Toronto est REFUSEE.

Décision CRTC 76-417

Lors de l'audience publique tenue à Toronto le 12 janvier 1976, le Conseil a entendu, entre autres, les demandes suivantes en vue d'exploiter de nouvelles stations MF pour desservir Toronto et les environs.

-CFGM Broadcasting Limited -751199100
-Geoffrey W. Stirling, représentant une compagnie à constituer - 751197500
-Peter E. Steinmetz, représentant une compagnie à constituer - 751204900
-Richard Charles Lafferty, représentant une compagnie à constituer - 751196700
-Service Broadcasting Limited -751192800
-Neil Richard Lundy, représentant une compagnie à constituer - 751195900

Le Conseil accorde une licence à CFGM Broadcasting Limited pour servir Toronto, expirant le 31 mars 1980, aux conditions qui y seront spécifiées, y compris les conditions relatives à la programmation exposées à la page 22 de la politique MF du 29 janvier 1975. Dans la décision CRTC 76-416, le Conseil a approuvé l'utilisation de la fréquence 99.1 MHz par David Ruskin, au nom d'une compagnie à constituer. L'approbation de la présente demande est donc sujette à la condition que le requérant utilise une fréquence autre que 99.1 MHz. Le requérant doit trouver une autre fréquence en consultation avec le Ministère des communications et le CRTC.

Le Conseil s'attend à ce que le titulaire rende disponible au moins trente minutes du temps d'antenne hebdomadaire, sans messages publicitaires, aux membres de la communauté, qu'il annonce que cette période de diffusion est accessible et qu'il encourage la communauté à l'utiliser.

Le Conseil se préoccupe de ce que la musique proposée par le titulaire puisse rappeler la musique offerte par des stations M.A., qui utilisent les formules contemporaine ou "Top 40". Il rappelle au titulaire que la musique diffusée par la station M.F. doit être largement différente de la musique diffusée par la station de M.A. des genres contemporain ou "Top 40".

Dans son énoncé de politique sur la radio MF, le Conseil a noté la préoccupation maintes fois exprimée que le choix des émissions musicales est peu varié et que les mêmes pièces musicales sont souvent reprises: "La diversité est un facteur critique pour déterminer la richesse de la culture d'une société. Dans le domaine de la radio, l'importance d'une discothèque et les diverses façons dont on utilise les enregistrements selon un certain nombre de formules, sont deux aspects les plus importants de la fonction culturelle de ce médium".

Le Conseil est d'avis que le requérant pourrait améliorer sa facon de répondre au défi qui lui est proposé par l'exposé de politique sur la radio MF. Il espère que le titulaire apportera des modifications à ses émissions musicales au cours de la durée de la licence et qu'il réduira considérablement la fréquence de reprise des memes pièces musicales.

La valeur d'une station "progressiste" est fonction de la mesure selon laquelle cette station explore des domaines nouveaux, c'est-à-dire les avenues nouvelles ou inhabituelles de l'expression artistique aussi bien que les domaines négligés et ceux qui ont été oubliés. Le Conseil désire préciser que le fait d'utiliser trop fréquemment les succès populaires ne serait pas conforme à la politique sur la radio MF.

Les demandes de Geoffrey W. Stirling, de Peter E. Steinmetz, James Service et Neil Lundy représentants des compagnies à constituer sont REFUSEES.

Bien que le Conseil reconnaisse la demande d'une station radiophonique de type communautaire à Toronto, il n'est pas convaincu que la demande de Richard Charles Lafferty, représentant une compagnie à constituer est suffisamment précise dans la définition de son role et de ses objectifs en tant que station communautaire. Par conséquent, cette demande est REFUSEE.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

NOUVEAU

The Deacon's Bench

2934 est, avenue Eglinton
Scarborough, (416) 431-5555

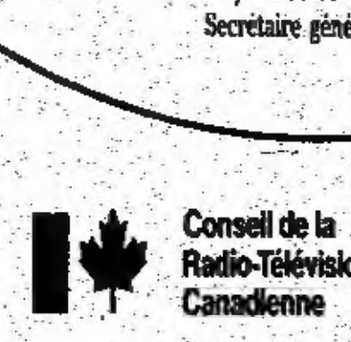

Voici le banc "Deacon's" en érable solide fini fumé qui a

Venez à nos tombolas aucun achat nécessaire!

Ce qu'il y a de mieux dans l'ameublement de style colonial.

Roxton

CONCOURS CONCOURS CONCOURS

LA LIBRAIRIE CHAMPLAIN

82 CHURCH — TORONTO

364-4345

ATTRIBUERA CHAQUE SEMAINE

2 best-sellers

a deux lecteurs qui auront la bonne reponse

CONCOURS CONCOURS CONCOURS

mots croises CHAMPLAIN

LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE MISES À LA POSTE AVANT MINUIT LE 1er septembre 1976 **problème: no 30**

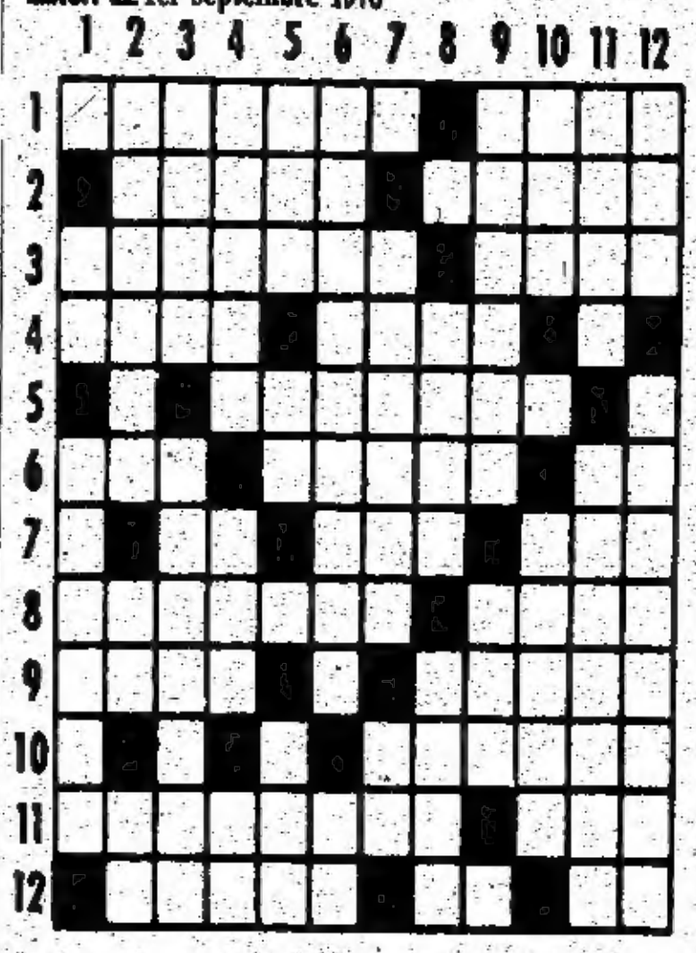

HORIZONTALEMENT

1–Partie de l'armure. – Femme qui a un enfant.
2–Vente par l'ouvrier lui-même. – Mélangé.
3–Allongera par traction. – Cap.
4–Patrie de Malherbe. – Réel.
5–Parsemés d'étoiles.
6–Selle de bête de somme. – Hardi. – Deux fois.
7–Reçu. – Riv. d'Allemagne. – Tamis.
8–Petit livre de notes (pl.). – Sans couleur.
9–Sert à attaquer ou à se défendre. – Marque la preuve.
10–Arbrisseau.
11–Frère de Rogatien. – Ancien bouclier.
12–Mettre en terre pour germer. – Equerre. – Préfixe.

VERTICALEMENT

1–Abrév. d'école. – Brochet d'une certaine taille.
2–Capitale. – Altesse royale. – En évidence chez les maigres.
3–Mari de Bethsabée. – Borné, limité.
4–23e Gouverneur anglais du Canada. – Adj. num. – Avant-midi.
5–Espace de terre. – Dans toute. – Pointe (abrév.).
6–Caractère d'une personne nerveuse. – Inf.
7–Partisans de l'arianisme. – Sont voisines dans nouvelle
8–Sulfate double d'aluminium et de potassium; ou composé analogue. – Consacré.
9–Profession manuelle.
10–Saison. – Qui appartient au sacrum.
11–Cérémonies. – Pas de danse.
12–Dans la rose des vents. – Qui est pauvre.

GAGNANTS

Dr. G. Gauthier
7, rue Simcoe
Penetanguishene, Ontario

Marcel Racine
69, rue Queen
Barrie, Ont. L4M 1Z2

Reponse du problème no 28

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	R	O	M	E	R	I	T	E		
2		C	A	R	I	E	C	A	R	A	T	
3	M		T	I	G	R	E		T	I	R	E
4	N	L		M	E	R	V	E		S	E	T
5	S	I	R		R	E	I	N	E		S	G
6	E	S	A	U		M	E	T	T	R	E	
7	R	E	U	S		R	E	N	I	T		
8	E	V	R	E		D		S	E	L	I	M
9	U	S	E		R	O	T		R	E	N	E
10	S	E		C	E	R	A	T		T	E	K
11	E		S	E	V	E	R	I	N		S	C
12		S	E	P	A	R	E	R	E	Z		I

Envoyez vos réponses à

Courrier Sud
207 ouest, Queen's Quay
Bureau 307
Toronto, Ontario

NOM:.....

ADRESSE:.....

.....

TÉL:.....

N'OUBLIEZ PAS QUE CHAMPLAIN EST LA PLUS IMPORTANTE DES LIBRAIRIES DE LANGUE FRANÇAISE EN ONTARIO

Soufflage du verre

OTTAWA Le soufflage du verre est une technique sans laquelle la recherche scientifique ne pourrait être réalisable.

Voilà l'opinion de M. Robert Ducourneau, premier et unique souffleur de verre à l'emploi du ministère de l'Agriculture du Canada. Venu de France en 1963, M. Ducourneau a débuté il y a 26 ans comme apprenti dans une usine. Aujourd'hui il répare les appareils de verre des laboratoires d'Agriculture Canada et fabrique ceux qu'on ne peut se procurer sur le marché.

La plupart des centres de recherche et les universités ainsi que certaines grosses compagnies ont leur propre souffleur. Mais il n'existe pas d'atelier de soufflage de verre qui produise en série toute une gamme d'articles. Ce genre d'entreprise serait voué à l'echec à cause des demandes trop diversifiées: les pieces necessaires à la fabrication d'un téléviseur sont bien différentes de celles servant à la construction d'un vaisseau spatial.

C'est ainsi que chacun apprend son métier sur place et cela ne se fait pas du jour au lendemain. Il n'y a aucun centre de formation en Amérique du Nord, mais les membres de la Société espèrent en fonder un afin d'assurer la relève. Une école professionnelle où l'on peut obtenir un brevet se trouve à Paris (France). D'autres écoles existent aussi dans divers pays d'Europe.

UN METIER VIEUX COMME LA TERRE

Le métier de souffleur de verre, vieux de plus de 4,000 ans, est avant tout un art. Et qui dit art, dit talent, dextérité, patience et créativité.

Le souffleur de verre scientifique utilise environ 70 types de verre et doit connaître toutes les sciences connexes à la recherche, telles la biologie, la chimie, la physique et l'électronique.

Si un spécialiste a besoin d'un instrument pour étudier la croissance du blé ou la digestion d'un ruminant, le souffleur doit s'adapter aux dimensions et propriétés de chaque élément. Il lui arrive ainsi d'amalgamer plusieurs genres de verre ou métaux et meme de manipuler son chalumeau sous le verre grossissant.

Il produit sur commande et c'est ce qui rend son métier unique et indispensable.

M. Robert Ducourneau, souffleur de verre

"Le chercheur me communique son plan de recherche, d'expliquer M. Ducourneau, et c'est à moi de concevoir et de fabriquer l'appareil avec précision. Mon travail est des plus diversifiés, depuis 26 ans, je continue d'apprendre tous les jours."

Avec la collaboration d'un scientifique, il a mis au point au début des années '70 un instrument pour déterminer la présence du mercure dans n'importe quelle substance. Les campagnes anti-pollution ayant pris de plus en plus d'ampleur depuis ce temps, l'appareil est aujourd'hui utilisé à travers le monde entier.

QUOI DE NEUF à Harbourfront

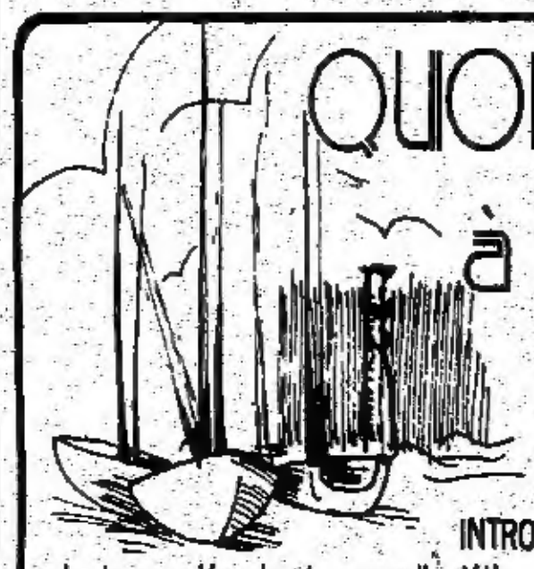

Préparé par Sandra Choukroun

INTRODUCTION

Le temps s'écoule et nous voilà déjà au mois d'août. Si vous cherchez des activités pour votre famille, venez Harbourfront. Ici vous apprécierez le calme du lac ainsi que tout un éventail de spectacles présents et à venir auxquels vous pouvez participer. Et surtout, n'oubliez pas L'ECOLE DE VOILE, LES TERRAINS DE JEU "ADVENTURE", les films et les cours de toutes sortes!

L'ACADIE

La paroisse Sacré-Coeur vous invite à sa JOURNEE ACADIENNE, le dimanche 15 août, une fête populaire avec tout un pot-pourri de danses, de chansons, de films, de démonstrations et surtout de bonne cuisine acadienne.

A partir de 11h00, au quai York, vous pouvez voir la Galerie d'art où Mme Melanson filera la laine au rouet et Mme Leblanc travaillera sa courte-pointe.

Au courant de l'après-midi, l'Office National du Film présentera un film sur l'Acadie, puis la TROUPE ACADIENNE D'OSHAWA exécutera des danses typiques. Il y aura aussi "MON ONCLE ANTOINE" qui jouera du violon et la CHORALE DU SACRE-COEUR QUI NOUS CHANTERA DES

Voilà l'occasion pour les francophones de toutes origines d'en connaître en peu plus sur la culture canadienne-francaise.

AU FIL DE LA DETENTE...

Le "Harbourfront Rainbow Club" se réunit chaque jeudi soir de 19h30 à 21h30 à la Galerie d'art, et à la salle de Conférence. C'est une réunion sans facon où l'on apprend à se reposer en profondeur, à maigrir et à se maintenir en excellente santé. Ca vous dit? Composez (416) 369-4951

Un visage de l'Acadie

DECOUVERTES...

Vous aimez chanter ?, réciter de vos vers ou faire le pitre devant une audience ? Alors venez à la soirée amateur de Dave Stavert, au café de Harbourfront. Chaque jeudi soir du mois d'août, on se fera un plaisir à 20h30 de vous écouter et de vous fournir un public! Alors venez... ou appelez Dave à (416) 868-1056 ou 366-2527.

A NE PAS MANQUER

"SWEET WATER" un groupe composé de quatre jeunes musiciens, joueront de leurs propres compositions ainsi que des chansons "rock" connues, à 13h00 le 22 août au "Shipdeck" de Harbourfront.

Egalement le 22, à 15h00, les DANSEUSES D'ETE, présenteront un spectacle de danse moderne, au même endroit.

INDONESIE

Ca vous dirait, un p'tit voyage en Indonésie? Alors assistez à la soirée INDONESIENNE le samedi 21 aout de 17h00 à 23h00 au Quai York. Artisanat et batiks seront en exposition ainsi que des livres, des costumes pittoresques et des films. Les hôtesses vous serviront des mets indonésiens, composés de plats sucrés et de plats épicés. Vous verrez aussi une exposition des arts martiaux et une parade en costume. C'est l'Orient à portée de la main.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIVITES A HARBOURFRONT, VEUILLEZ COMPOSER (416) 369-4951

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent parvenir à nos bureaux le mercredi. MINIMUM 20 MOTS, 15¢ par mot. Annonce encadrée 50¢ additionnel.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Gardienne d'enfants

Recherchons gardienne à notre domicile (Agincourt), trois avant-midi par semaine. Tél.: 497-9365

LA COMPAGNIE ELECTROLUX, succursale Thorncliffe, offre deux positions à temps plein et deux à temps partiel pour personnes de langue française; doit etre admissible à un cautionnement et posséder un permis de conduire. Pour entrevue, Appeler M. Réal Boulard à (416) 425-7104

PERSONNE

EXPERIMENTEE pour la garde de jeunes enfants et légers travaux ménagers; logée-nourrie, salaire intéressant, références. Tél:(416) 445-1144

LES ADULTES PROFITENT DE L'UNIVERSITÉ

*De plus en plus, les adultes tirent profit des cours universitaires suivis à temps partiel. L'année dernière, plus de 300 hommes et femmes étaient inscrits aux cours du jour offerts par le Collège Glendon de l'Université York, suivant jusqu'à trois cours chacun en vue de l'obtention du B.A.

*Dans bien des cas, un horaire spécial leur permettaient d'assister à toutes leurs classes pendant une même journée, ce qui les laissaient libres le soir et le reste de la semaine.

*Le campus Glendon, au 2275, avenue Bayview, à l'angle de l'avenue Lawrence, est pleinement accessible par métro et par autobus.

*Pour de plus amples renseignements sur le programme d'études de Glendon, soit à plein temps, soit à temps partiel, téléphonez à (416) 487-6105 ou 487-6211.